

**Procès-verbal de la séance plénière du 19 octobre 2018**

---

Sous la présidence de Mme Martine VASSAL, Présidente du Conseil départemental

---

*-Début de la réunion : 9h40-*

**Mme Martine VASSAL** : Mes chers collègues, je déclare la séance ouverte. Je demande aux personnes qui ont reçu des pouvoirs de les communiquer et je demande à Mme PUSTORINO de procéder à l'appel nominatif.

**Mme Marine PUSTORINO** : AMSELEM Martine (présente), BARTHÉLÉMY Sylvia (présente), BENARIOUA Rébia (présent), BERNASCONI Sabine (présente), BIAGGI Solange (présente), BORÉ Patrick (pouvoir), BOUVET Jean-Pierre (présent), BRUNET Danièle (présente), CALLET Marie-Pierre (présente), CARADEC Laure Agnès (présente), CARREGA Sylvie (présente), CHABAUD Corinne (présente), DALBIN Sandra (présente), DEVESA Brigitte (présente), DI MARINO Anne (présente), DI NOCERA Maurice (présent), FÉRAUD Jean-Claude (présent), FRAU Gérard (présent), GAZAY Gérard (présent), GENTE-CÉAGLIO Hélène (présente), GENZANA Bruno (présent), GÉRARD Jacky (présent), GUARINO Valérie (présente), GUÉRINI Jean-Noël (présent), HADJ-CHIKH Haouria (présente), INAUDI Rosy (pouvoir), JIBRAYEL Henri (présent), JORDA Claude (pouvoir), JOULIA Nicole (présente), KOUKAS Nicolas (pouvoir), LE DISSES Éric (présent), LIMOUSIN Lucien (pouvoir), MALLIE Richard (présent), MASSE Christophe (pouvoir), MILON Danielle (présente), MIQUELLY Véronique (présente), MORAINÉ Yves (présent), NARDUCCI Lisette (présente), PAYAN Benoît (présent), PERRIN Jean-Marc (présent), PONS Henri (présent), PUJOL Christiane (présente), PUSTORINO Marine (présente), RAIMONDI René (présent), RAOUX Aurore (présente), RÉAULT Didier (présent), REY Maurice (pouvoir), ROSSI Denis (présent), ROYER-PERREAUT Lionel

(présent), RUBIROLA Michèle (présente), SAEZ Patricia (présente), SANTELLI Thierry (présent), SANTORU-JOLY Évelyne (absente), SPORTIELLO Josette (présente), TRANCHIDA Gèneviève (présente), VASSAL Martine (présente), VÉRANI Jean-Marie (présent), VIGOUROUX Frédéric (présent).

**Mme Martine VASSAL** : Mes chers collègues, je suis ravie de vous retrouver aujourd'hui, accompagnée à cette tribune par le Général HOUSSAY, Gouverneur militaire de Marseille, Francis AGOSTINI, notre Président des anciens combattants et des victimes de guerre, Mireille CORTE, petite-fille de Lazare PONTICELLI et Cyrielle LUFFAY, représentante du Conseil départemental des Jeunes. Je suis heureuse de vous retrouver dans cet hémicycle. Je remercie aussi les nombreux participants à cette manifestation, nous avons rempli les rangs. Merci d'être présents pour le Centenaire de l'Armistice de la Grande Guerre, notre fil rouge.

Voici quelques semaines, nous avons partagé un moment exceptionnel, émouvant, et riche en symbole : la marche du Centenaire, qui a rassemblé plusieurs centaines de jeunes et d'anciens combattants à Aix-en-Provence, plus exactement au quartier des Milles. Certains ont fait la marche, d'autres l'ont prise en cours, d'autres nous ont attendu au monument du Camp des Milles. En tout cas, c'était un moment de partage particulièrement fort. C'était également un moment de symbiose entre les provençaux et toutes ces générations rassemblées dans un même recueillement afin de rendre hommage à ceux qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté.

Je souhaite que chacun d'entre vous continue à tenir ce rôle de passeur de mémoire et de messenger à travers toutes les générations. Ces valeurs de patriotisme et d'attachement à la France consolident notre pays pour un enracinement dans des valeurs communes. Je pars du principe que c'est d'abord cela le « vivre ensemble ».

Un grand merci aux associations d'anciens combattants d'être présentes ce matin aux côtés de nos jeunes conseillers départementaux. Merci aussi pour toutes les actions qu'elles ont déroulées au fil de cette année auprès de ces jeunes. Merci aussi Monsieur le Gouverneur militaire de Marseille d'avoir accepté notre invitation pour nous aider à porter cette bonne parole également. Merci à la petite-fille de Lazare PONTICELLI, Mireille CORTE, d'être là parmi nous. Chère Madame, vous êtes la digne descendante de Lazare PONTICELLI, le dernier poilu français. Votre grand-père a souffert dans les tranchées et vous allez nous faire part d'un témoignage très émouvant. Il est vrai que Lazare PONTICELLI est un exemple pour

tout un chacun, puisqu'il a œuvré tout au long de sa vie pour que le partage de la mémoire se fasse. Il était habité d'une grande humilité et d'une pudeur qui auront vraiment marqué tous ceux qui ont eu la chance de le croiser au cours de leur vie.

Je pense qu'aujourd'hui, Mesdames et Messieurs, est un moment important, parce que nous ne devons jamais oublier celles et ceux qui ont permis à la France de résister. N'oublions jamais celles et ceux qui se sont battus pour permettre à notre pays de rester maître de son destin. La transmission de notre histoire aux jeunes générations est un devoir moral, mais c'est aussi une exigence politique. Pour ne citer qu'un seul exemple, je suis fière d'avoir permis à plus de 8 000 collégiens en 2016 et 12 000 collégiens en 2017 de bénéficier d'un programme pédagogique au Camp des Milles. Vous connaissez la célèbre formule d'Albert CAMUS : « *Ignorer son passé, c'est se condamner à le revivre.* ». Oui, nos valeurs républicaines doivent continuer à être de solides remparts contre l'intolérance et l'extrémisme.

Si nous ne devons pas méconnaître notre histoire, il nous faut également préparer l'avenir. Nous avons une responsabilité historique vis-à-vis de nos enfants et de nos petits-enfants. Notre planète est aujourd'hui victime de dérèglements climatiques qui s'aggravent de jour en jour. Nous en mesurons les conséquences tous les jours. En votre nom à tous, je veux témoigner de notre pleine et entière solidarité aux habitants du département de l'Aude, qui ont vécu une véritable tragédie en début de semaine. Je pense aux victimes et à leurs familles qui sont plongées dans une détresse si profonde. Je pense à l'exceptionnel travail de nos forces de sécurité venues en aide à des populations désemparées. Merci aux sapeurs-pompiers et sapeurs-forestiers des Bouches-du-Rhône d'avoir été parmi les premiers volontaires pour aller aider leurs collègues. Compte tenu de l'ampleur de cette catastrophe, certains départements ont décidé d'attribuer une subvention de 50 000 € au département de l'Aude. C'est la raison pour laquelle vous trouverez sur vos tables un rapport remis en urgence selon la procédure spéciale pour vous demander de voter une aide de 50 000 € pour le département de l'Aude. Je suis sûre que ce rapport aura l'agrément de tous.

La multiplicité de ces phénomènes observés un peu partout dans le monde nous oblige aussi à agir dans l'urgence. Chacun à son niveau, chacun avec ses moyens, chacun doit le faire. J'ai présenté cette semaine l'Agenda environnemental commun au département et à la métropole, qui contient des mesures fortes et innovantes. Cet

agenda se déclinera sur 5 ans, pour un budget de 1 milliard d'euros. Ce que nous défendons, c'est une écologie réaliste, pragmatique, éloignée de toute idéologie, qui agit concrètement pour l'avenir de nos enfants et la préservation de nos territoires et de notre cadre de vie. Notre territoire et la santé de chacun doivent mériter un plan d'actions concret et efficace à la hauteur de la richesse de ce territoire, de sa beauté et de nos responsabilités.

Responsabilité, voilà un mot qui prend tout son sens au moment où notre territoire est à l'aube de nouveaux changements. La semaine prochaine, je rencontrerai M. le Préfet de région dans le cadre de la mission de concertation que lui a confié le Premier ministre. J'appelle le gouvernement à écouter la voix des territoires qui sont lassés de découvrir dans les journaux des décisions qui les concernent. J'appelle le gouvernement à entendre la colère de nos concitoyens qui assistent impuissants à la montée de la précarité, à la baisse de leur pouvoir d'achat et à la recrudescence de l'insécurité. J'appelle le gouvernement à respecter les collectivités locales, qui agissent au service d'un double objectif : garantir la proximité dans l'intérêt de nos habitants et rechercher l'efficacité pour obtenir des résultats.

Mesdames et Messieurs, en ouverture de cette séance, sachez que ma détermination reste pleine et entière pour agir, comme nous le faisons quotidiennement, au service et à la réussite de notre Provence. Merci à toutes et à tous.

Nous allons à présent voir un film sur la commémoration du Centenaire, puis nos invités prendront la parole.

*Un film sur la commémoration du Centenaire de l'Armistice est projeté à l'assemblée.*

**Mme Cyrielle VUFFRAY** : Mme la Présidente du Conseil départemental, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames, Messieurs, nous sommes heureux de participer à cette séance de présentation des actions menées dans le cadre de cette année de commémoration du Centenaire de l'Armistice, que votre majorité a porté tout au long de l'année.

Mme la Présidente, nous avons travaillé sur la commémoration du Centenaire le 20 avril dernier et, lors de la dernière assemblée en juin, nous avons pu vous faire un retour de nos travaux. Ce travail a permis aux membres du Conseil départemental des jeunes de Provence de se pencher sur la nécessité d'entretenir le devoir de

mémoire, indispensable pour se souvenir de ces femmes et de ces hommes qui ont fait l'histoire et qui nous ont rendu libres. Nous mesurons aujourd'hui combien l'hommage aux héros qui ont combattu au front pendant cette période troublée est important. Nous sommes honorés d'avoir été investis ambassadeurs du bleuet de France, un emblème que nous portons fièrement.

Notre participation à la marche du Centenaire que vous avez organisée le 27 septembre dernier est venue une nouvelle fois nous montrer l'importance d'associer les jeunes aux commémorations en l'honneur des soldats. Ce moment d'échange et de recueillement en présence d'anciens combattants, d'élus et de collégiens était aussi un moment de transmission des valeurs de la République. Ces hommes, dont nous nous sommes souvenus tout au long de l'année 2018, nous permettent aujourd'hui de comprendre l'importance de l'engagement de la jeunesse au sein de nos territoires.

Mme la Présidente du Conseil départemental, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames, Messieurs, au nom du Conseil départemental des jeunes, je vous remercie.

**Mme Mireille CORTE** : Mme la Présidente, Mesdames et Messieurs, merci à vous tous ici présents de rendre hommage à la mémoire des centaines de milliers de poilus morts lors de la Première Guerre mondiale et par la même occasion à mon grand-père, Lazare PONTICELLI, le dernier d'entre eux qui nous a quittés voici maintenant 10 ans. Je suis très touchée des marques de sympathie et de reconnaissance que vous lui avez témoignées depuis le début de cette année de commémoration mise en œuvre par le Conseil départemental.

Le 11 novembre 2018 marquera une date mémorable : les 100 ans d'une guerre qui a pris fin par la victoire des alliés dans la Grande Guerre de 14-18. Mon grand-père ne nous a parlé de cette guerre que très tard dans sa vie. Se sentant vieillir, il souhaitait que ses petits-enfants sachent comment, avec ses compagnons courageux, il avait vécu les combats. Malheureusement, cette guerre ne sera pas la der des ders. Il disait : « *Il ne faut pas oublier. Nous avons un devoir de mémoire pour que cela n'existe plus.* ». Voilà pourquoi j'ai accepté la proposition de Martine VASSAL et de Valérie GUARINO pour faire vivre ce devoir de mémoire auprès de nos jeunes, pour leur parler de cet homme exemplaire et inspirant qu'était Lazare PONTICELLI.

Mon grand-père était un homme fier et courageux. Sa famille était ce qu'il avait de plus cher. Il adorait avoir près de lui tout son petit monde, ses filles, ses gendres, ses petits-enfants, qu'il aimait réunir autour de sa table le dimanche. Il nous a inculqué la valeur de l'argent, du travail et de ne jamais rien gaspiller. A ce sujet, une anecdote me revient en mémoire, lorsque j'ai acheté un jour deux paires de chaussures et il me dit alors : « *Deux paires ? Pourquoi faire ? Tu ne peux en mettre qu'une seule à la fois.* ». Pour lui qui s'était fabriqué sa première paire de chaussures, c'était du superflu. C'était bien lui, un homme juste, simple, avec des analyses pleines de bons sens.

Ce que je retiens également de lui, c'est sa faculté à éliminer un conflit par la tolérance et l'écoute. Pardonner était son mot car, disait-il, une erreur est toujours possible et il faut savoir s'expliquer sans rancœur, ni amertume.

Il a fait preuve tout au long de sa vie et sans ménagement de beaucoup de travail et de pugnacité dans les affaires. Après la guerre, en 1921, ses frères et lui créent ensemble l'entreprise PONTICELLI Frères avec pour devise « union, travail, sagesse ». Cette entreprise connaîtra des difficultés, en particulier durant les années d'occupation. Tiré au sort, il fut chargé de mettre le feu aux bacs d'essence afin d'éviter que le précieux carburant ne tombe aux mains des occupants. Poursuivi par les allemands, il devra fuir vers le sud de la France. Entre 1940 et 1945, l'entreprise tourne au ralenti mais, toujours unis, les frères continuent leur route puis, après la guerre, ce fut le développement et l'expansion. L'entreprise devient alors la société PONTICELLI Frères.

Mon grand-père a toujours eu pour les gens qui travaillaient avec lui beaucoup de respect et de tolérance. Sans les ouvriers, disait-il, il n'y aurait pas la société PONTICELLI. Aussi, il considérait qu'il leur devait estime et considération. C'est grâce à son travail que nous sommes venus en Provence dès 1954. Alors qu'il travaillait sur les sites de Berre, Lavera et La Mède, il a eu l'idée d'acheter une maison pour les vacances dans un petit village de pêcheurs qui s'appelle Sausset-les-Pins.

Une grande énergie l'a toujours habité. Il prenait soin de son alimentation et de sa forme. Ce qu'il aimait le plus, c'était les ballades qu'il faisait main dans la main avec ses arrières-arrières-petits-enfants, Rémi et Fabien. La relève, comme il disait. Il adorait faire son jogging le long de la corniche, très assidu. Il chronométrait son

temps, car il n'était pas question pour lui de ralentir la cadence. A 105 ans, lorsqu'en marchant il faisait le tour du village, il se lançait encore un défi. Il n'était pas question d'être vaincu avant de commencer. Quel bel exemple il m'a laissé ! C'était un conquérant. Il a bâti sa vie de ses mains, avec volonté, courage et fierté. Il a su rester simple et disponible.

Je sais que, jamais, il n'a oublié ses compagnons d'infortune, morts dans les tranchées pour cette guerre affreuse et stupide. Lui, le petit immigré italien, honoré aux Invalides par le Président de la République et par vous aujourd'hui, homme discret et effacé, serait surpris de tant d'honneurs faits à sa personne mais heureux pour tous ceux qui, grâce à lui, ne seront jamais oubliés. 65 M d'hommes ont été mobilisés, chair à canon, gazés, meurtris, brisés, comme s'est scarifiée à jamais la terre de France, cette France qui est devenue son pays. Il s'est battu pour elle et pour qu'à l'avenir nous puissions vivre libres.

Mme la Présidente, en son nom et en celui des héros ordinaires oubliés, je tenais à vous remercier de tout cœur et à remercier aussi Mme GUARINO et M. RIOULT, ainsi que vos services qui m'ont accompagnée et m'accompagnent encore sur ce chemin. Si vous le souhaitez, ils pourront même continuer à m'accompagner après le 11 novembre. Vous m'avez donné la possibilité de porter un témoignage qui, je le pense, fait sens pour de nombreux jeunes. J'espère avoir contribué à allumer la flamme du souvenir dans leurs cœurs. Je crois que la vie de mon grand-père, faite d'aventures, de rebondissements, de courage et d'abnégation, aura marqué ces collégiens et leur aura permis de s'intéresser à cette page d'histoire que nous commémorons. J'espère que la vie de mon grand-père leur aura donné de l'espoir, peut-être même, qui sait, un exemple à suivre. Je me souviens des nombreux échanges dans les collèges publics et privés de Marseille, Mallemort, Port-de-Bouc et bien d'autres. Je me souviens de ces visages, de ces sourires, de ces discussions. Je me souviendrai de leur sincérité, parfois très directe, comme celle de ce collégien d'un établissement du nord de Marseille m'interpellant : « *Si votre grand-père avait été noir, aurait-il eu la même réussite ?* ». Je lui ai répondu du tac au tac : « *Je ne sais pas mon grand, mais ce que je sais, c'est qu'on le traitait de sale rital à ton âge et qu'il a décidé de travailler plus dur encore pour démontrer sa valeur.* ». Je garderai aussi le souvenir de ce jeune homme, Djibril, au regard triste, assis dans les escaliers, qui me fixait et qui est venu me voir à la fin de mon intervention pour me

demander comment il pouvait se procurer la BD de mon grand-père pour mieux connaître sa vie. D'un commun accord avec son principal, je lui ai fait parvenir avec un petit mot espérant qu'elle puisse l'inspirer pour qu'il change son destin. Quel bel enseignement à l'occasion de cette année de la commémoration du Centenaire que d'imaginer qu'un homme ordinaire, né étranger il y a 120 ans, prêt à donner sa vie pour servir la France, le pays qui l'avait accueilli et lui avait donné à manger, puisse inspirer aujourd'hui, en 2018, la nouvelle génération par sa droiture, son humilité et son engagement ! Cet homme, il s'appelait Lazare PONTICELLI et c'était mon grand-père, le dernier poilu. Merci pour lui, mais surtout pour ses compagnons qui ont perdu la vie.

**M. Francis AGOSTINI** : Mme la Présidente, Mmes et MM. les élus, mon Général, Mmes et MM. amis des anciens combattants, Mlle la président du Conseil départemental des jeunes, ainsi que tous les jeunes présents aujourd'hui, comme vous le savez, les anciens combattants sont très attachés au devoir de mémoire et à la défenses des droits inaliénables des anciens combattants que nous ont laissés nos anciens. Nous n'avons jamais cessé de nous battre pour défendre le droit à réparation institué par la loi du 31 mars 1919 et le devoir de mémoire car celui-ci risque de s'estomper avec le temps.

Je dois dire qu'en ce qui concerne les jeunes, depuis quelques années, nous oublions de parler un peu de l'histoire militaire de la France. Cette histoire militaire nous a tous marqués, vous venez de l'entendre. Mes deux grands-pères ont également fait la guerre de 14-18, un en Champagne et dans la Somme, l'autre au 15<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs alpins. Je dois vous dire que les chasseurs alpins y ont laissé énormément de morts. J'ai fait le tour de toutes les nécropoles. Vous savez, la guerre n'est pas quelque chose que l'on aime. J'en ai fait 3. Parfois, devant le feu le soir, je me demande à quoi cela a servi.

En Indochine, j'avais 20 ans quand j'ai vu amener le drapeau français. Cela marque un jeune. En Afrique du nord, je n'y étais pas, mais j'ai subi le contrecoup par mes beaux-parents qui ont quitté ce continent. Mon beau-père, ancien de 14-18 du 3<sup>ème</sup> RTA, qui a perdu une jambe à Verdun, m'a fait part de sa vision de la guerre, dont je vais vous parler en peu de mots. J'étais en stage à Saint-Maixent comme lieutenant quand mon épouse m'a demandé de redescendre à Marseille parce que mon beau-père était très mal. Lorsque je suis rentré à la maison, j'ai vu mon beau-père assis

sur une chaise, son béret sur la tête, ses belles moustaches, la canne et les yeux fixés droit devant lui, des yeux d'acier : « *Papa, ça ne va pas ?* ». Pour la première fois, il m'a tutoyé et il m'a dit : « *Fils, tu es allé à Verdun ? Tu connais le Faubourg Pavé ?* ». Je lui ai dit que les casernes du Faubourg Pavé n'existaient plus et qu'il y avait une nécropole nationale à la place. Il m'a alors répondu, les yeux fixes, comme s'il était en train de revivre ce qu'il a vécu : « *Tu vois le régiment, nous montions en ligne en passant devant les casernes. C'était le 3<sup>ème</sup> Zouave au complet. Nous étions 3 200-3 500 et nous montions nous mettre en position dans les lignes. Quand nous sommes arrivés là-haut, les tranchées étaient de la boue. Nous nous mettions au travail, nous essayions de nous faire une place. Nous trouvions des morceaux de chair et des corps en putréfaction. Lorsque nous étions bien installés, des fois arrivait un gros noir, un 210 allemand, qui déterrait les corps qui étaient enterrés derrière nous ou devant nous et projetait cette chair en putréfaction. Lorsque nous redescendions en base arrière pour reconstituer le régiment, nous avions sur nous cette odeur de mort qui ne nous quittait pas.* ». Voilà le récit d'un ancien combattant de 14-18.

Mme la Présidente, je voudrais aussi parler un peu du monde combattant. Nous avons créé en 2005 un site, [www.veterans.fr](http://www.veterans.fr), sur lequel nous avons mis à peu près toutes les guerres. Nous sommes partis de 1870 qui a été l'amorce de la Grande Guerre. Rappelez-vous, pour les anciens présents ici, ce que nous disaient nos instituteurs, les yeux fixés sur la ligne bleue des Vosges. Nous avons mis en ligne sur le site toute une série de documents comme des généralités sur la guerre de 14-18, les offensives en Lorraine, la bataille de Rossignol, la guerre sur mer, l'escadron GIRONDE, etc. A ce propos, il s'agissait d'un cavalier qui, avec son escadron, s'est retrouvé derrière les lignes allemandes et qui a causé énormément de pertes avant de succomber. Autres documents, les Dardanelles, la première bataille de la Marne, la deuxième bataille de la Marne, l'Italie entre en guerre, la surprise de Verdun, le bois des Caures, le corps expéditionnaire russe à Marseille dont nous avons commémoré l'arrivée voici deux ans, la bataille pour les forts, le Chemin des Dames qui a été un drame atroce, les aumôniers dans la guerre, la terrible guerre des gaz, l'histoire du soldat inconnu, l'historique du 11 novembre, etc. Nous vous distribuerons certainement tout à l'heure des parchemins dans lesquels nous rappelons les pertes terribles de cette guerre de 14-18, dont René CASSIN, Antonin AUDEMA, Charles

ATLAN, ancien zouave, Marien BOUDET, tous deux amputés, Frédéric CHEVILLON, Henry DE CORTA et Baptistin GRANON, un grand monsieur également amputé et résistant pendant 39-45. Il a été le créateur du comité de coordination et de l'UDAC des Bouches-du-Rhône. Je citerai aussi un grand monsieur : Georges CLEMENCEAU. Voilà ce que nous avons fait, et ce en relation avec l'ONAC des Bouches-du-Rhône. Ce devoir de mémoire ne pourrait être possible si nous n'avions pas l'appui de l'Office National des Anciens Combattants Bouches-du-Rhône, dirigé par Hervé GOURIO et que je remercie, ainsi que son personnel.

En ce qui concerne nos effectifs, je vais peut-être vous surprendre mais lorsque j'ai pris la coordination en 2005, nous avons 130 000 ressortissants du monde combattant dans les Bouches-du-Rhône. Ma propre fédération à l'époque, l'Union Fédérale, comptait 6 000 adhérents. La FNACA en comptait 7 500. Actuellement, l'effectif des ressortissants de l'ONAC, toutes tendances confondues, est de 75 000 au grand maximum. Concernant la coordination, nous avons encore 92 fédérations, groupements, associations et amicales. Nous vivons, et bien, grâce aux aides du Conseil départemental et de la Ville de Marseille.

Nous sommes à la croisée des chemins. Nous pensions avoir le renfort des OPEX. Nous l'avons eu, mais ce n'est pas assez, parce qu'ils n'ont pas encore pris conscience de ce que représente le monde combattant. C'est une nouvelle génération du feu qui arrive et qui raisonne tout à fait différemment, parce que chaque génération raisonne différemment. Nos anciens de 14-18 étaient profondément marqués par cette guerre. Pour la guerre de 39-45, c'est autre chose. En 1940, l'armée française a été vaincue. Les soldats qui rentraient de captivité après 1945 étaient profondément marqués par cette défaite. Dieu merci, le Général DE GAULLE a relevé l'étendard et le flambeau de la résistance, mais nous nous sommes dispersés par la suite. Tout un tas d'associations se sont créées, un peu comme les partis politiques malheureusement. Cela a été néfaste pour le monde combattant. Quand vous arrivez séparément devant le gouvernement, dites-vous bien que vous avez des difficultés à vous faire entendre. Lorsque vous arrivez groupés comme l'UFAC, vous arrivez parfois à défendre la mémoire et les intérêts des combattants. Les effectifs de la coordination sont aujourd'hui au-dessous des 20 000 adhérents.

Nous continuons à nous battre. La préparation de ce 11 novembre a été pour moi une épreuve, ainsi que pour mes amis. Vous ne pouvez pas savoir ce qui est mis sur le dos des anciens combattants. Or nous n'avons plus 20 ans et le poids de l'âge commence à se faire sentir. Nous allons mettre en place 41 drapeaux supplémentaires, que nous sortirons de la salle d'honneur de la maison des combattants et que nous allons confier aux cadets du bataillon de marins-pompiers pour augmenter un peu la solennité de cette commémoration à l'Arc de Triomphe. En outre, nos expositions sur 14-18 sillonnent le département sur 80 communes, ce qui est énorme. Cela nous demande beaucoup de travail. Nous vous remettrons des parchemins qui devraient avoir un effet important sur nos jeunes.

Je pense que, malgré nos âges, nous n'avons pas failli à la tâche et à la mission que nous ont léguées nos anciens et que nous continuerons le plus longtemps possible, si le ciel nous le permet, pour l'honneur, le succès des armes de la France et l'histoire de notre France éternelle. Je vous remercie.

**M. le Général de division Benoît HOUSSAY** : Mme la Présidente, Mmes et MM. les élus, Mmes et MM. des associations patriotiques, Mmes et MM. et chers jeunes, merci de me permettre de vous dire quelques mots. Le 11 novembre 1918 à 11 heures, quand résonne la sonnerie du cessez-le-feu tout au long de la ligne de front, ce fut une immense joie et un immense soulagement, tant pour les soldats qui étaient au front que pour les civils. Comment pouvait-il en être autrement ? Ceux qui étaient partis la fleur au fusil en août 1914, croyant qu'ils seraient de retour pour Noël voyaient la fin de leur calvaire, la fin des atrocités, la fin d'une vie de souffrance et de sacrifice. Ce n'était pas pour autant le retour rapide dans les foyers. Certains attendront jusqu'au printemps 1919 pour toucher à nouveau le sol français, parfois dans l'indifférence complète. Je pense en particulier au corps expéditionnaire d'Orient. Heureusement, le monument aux morts de l'armée d'Orient et des terres lointaines érigé en 1921 sur la corniche à Marseille leur rend hommage.

Le 11 novembre 1918, c'est également la fin des souffrances pour les populations durement éprouvées. Le 11 novembre 1918, la France est à genoux, mais elle est victorieuse. Le 11 novembre marque la victoire des armées pour la liberté, mais aussi d'une nation entière derrière son armée. C'est aussi la victoire d'une coalition internationale. Les armées, ce sont les soldats comme Lazare PONTICELLI, mais aussi Albert ROCHE, caporal au 27<sup>ème</sup> DCA nommé premier soldat de France. Ce

sont les sous-officiers, les officiers, ces fils de France issus de tous les milieux qui ont uni leurs forces, leur volonté et leurs âmes. Ces soldats avaient des chefs avec lesquels ils sont allés jusqu'à la victoire et les noms qui me viennent à l'esprit sont : FOCH, JOFFRE, GALLIENI, FRANCHET D'ESPEREY, CASTELNAU, PETAIN, LYAUTEY bien sûr, mais aussi RONARC'H, fusilier marin lors de la bataille de Dixmude, qui a donné son nom à un bâtiment de la Marine nationale. C'est aussi GUYNEMER. C'est le lieutenant-colonel DRIANT au Bois des Caures. Ce sont aussi nos brillants écrivains, tombés au champ d'honneur, des suites de leurs blessures ou de maladie : PEGUY, FOURNIER, APOLLINAIRE. Ce sont aussi ces femmes, de l'avant comme de l'arrière : infirmières, munitionnaires, paysannes, ouvrières, mères au foyer et quelques grandes figures héroïques comme Louise DE BETTIGNIES.

Pour le département des Bouches-du-Rhône, le souvenir de la Grande Guerre est indissociable de celui du 15<sup>ème</sup> corps, dont plusieurs unités tenaient garnison à Marseille. Le monument de la caserne Audéoud et Les allées du souvenir rendent hommage au sacrifice de ces soldats marseillais et provençaux.

La Grande Guerre, c'est aussi le début de l'aéronautique militaire, d'observation, de renseignement, de combat. C'est aussi le début de l'aéronautique maritime. C'est le début des chars de bataille, avec la première bataille de chars à Berry au Bac. C'est l'utilisation terrible de l'arme chimique. Ce sont des millions de morts : 1,3 M en France et 8,5 M en Europe, des vies à jamais brisées, des gueules cassées.

Nous pouvons aujourd'hui nous poser la question de savoir si notre jeunesse serait capable d'affronter la même dureté des combats. Je vous réponds sans ambiguïté oui. Notre jeunesse est pleine de potentiel et nous pouvons l'amener au sommet à partir du moment où nous lui donnons du sens et où nous l'encadrons avec détermination et humanité. Dans les armées, nous transmettons des valeurs et des repères qui participent à la cohésion nationale. Le soldat de Barkhane ou de Sentinelle, lui aussi, issu de tous les milieux, est le même soldat français que le poilu de 14-18. Nos soldats aujourd'hui ont le même sens du devoir, du service et de la mission.

Je note par ailleurs que le 11 novembre est aussi la date retenue pour la commémoration de tous les soldats tombés pour la France, y compris lors des opérations récentes. Je pense à notre caporal mort hier au Mali. Le jeune soldat d'aujourd'hui, mort pour la France, est relié au poilu de 14-18 dans un même

hommage. Ces jeunes aujourd'hui ont autant besoin du soutien de la nation qu'hier, pour eux, mais aussi pour leur famille. Pas de soldat fort sans famille heureuse ! Dans ce cadre, le Conseil départemental peut, par son action, aider à la mise en place du plan familles décidé par la Ministre des Armées, manifester son soutien aux forces armées, soutenir nos actions pour les blessés et soutenir l'ensemble de nos projets.

Je termine en soulignant que, pour ce 11 novembre, j'ai lancé deux actions, pas seulement au niveau du département, mais aussi sur l'ensemble de la zone dont j'ai la responsabilité et qui est la zone de défense et de sécurité sud. Il s'agit tout d'abord d'une participation renforcée aux cérémonies. J'ai souhaité que nous honorions le maximum de cérémonies avec la présence de militaires en tenue. Nous prévoyons également la participation le plus possible de jeunes, qui prennent part actuellement aux initiatives du Ministère des Armées comme les Cadets de la défense, les classes défense et sécurité globale, mais aussi les jeunes qui ont récemment participé au rallye défense et citoyenneté.

La deuxième action, en liaison avec l'ONAC, consiste à inciter toutes les autorités politiques et d'administration de l'Etat à porter le bleuet de France, qui est le symbole de la mémoire et de la solidarité envers les anciens combattants, les victimes de guerre, les veuves et les orphelins. La participation de chacun servira à financer les œuvres sociales à leur profit. Le port du bleuet permet à chacun, individuellement, de rendre hommage aux militaires morts pour la France, aux militaires blessés, aux victimes d'actes terroristes et aux pupilles de la nation. L'engagement du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône à porter le bleuet comme vous le faites aujourd'hui est un magnifique exemple et je vous remercie.

**Mme Martine VASSAL** : Merci Général, Mme, Mlle et MM. pour vos témoignages extrêmement émouvants qui nous rappellent que nous devons toujours nous souvenir. Je voudrais également associer à mes remerciements le Recteur, M. BEIGNIER, qui nous a permis de travailler en collaboration avec les établissements scolaires. Je remercie également l'ensemble des élus qui se sont impliqués au fil des mois dans le déroulé de cette commémoration.

**M. Jean-Pierre BOUVET** : Mme la Présidente, M. le Général, mon cher ami président des anciens combattants, Mme CORTE, les jeunes, les élus et les anciens combattants, vous avez vu un petit film qui a été monté pour vous dire toute

l'importance qu'a représenté pour le deuxième département de France cette volonté d'honorer les martyrs de la Première guerre mondiale et de commémorer le centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. Nous nous devons de vous en dresser le bilan.

Notre objectif, Mme la Présidente, puisqu'il s'agit là d'une volonté forte de votre part, est de faire de 2018 une année commémorative originale, forte et marquée sur le temps en y associant le plus grand nombre possible de concitoyens, et tout spécialement nos plus jeunes générations. Nous avons donc travaillé en interne pour préparer une programmation de façon transversale, avec de nombreux services et directions. Je tiens à les citer ici pour distinguer notre volonté d'ouverture et j'espère que je n'oublierai personne en remerciant la Direction des Collèges et Mme Valérie GUARINO, celle des Personnes du bel âge et M. Maurice REY, celle de la Jeunesse et sports et Mme Danièle BRUNET, celle de la Communication, celle de la Vie locale avec le service de l'aide aux communes et le service de la vie associative et Mme Solange BIAGGI, qui gère directement les associations d'anciens combattants, celle de la Culture et Mme Sabine BERNASCONI et, enfin, les Archives départementales qui ont eu un rôle très important dans la mise en place de ces opérations. Toute notre administration et nos services ont donc été sollicités. Je dois dire que, si ce bilan est exceptionnel et positif, c'est qu'il le doit justement à un partage de projets intelligent et construit dans la complémentarité grâce au savoir-faire de toute notre collectivité.

Voilà pour la méthode, reste le fond, ce que nous avons permis de réaliser en direction de nos concitoyens et de notre jeunesse lors de cet exercice passionnant du devoir de mémoire. Pour l'essentiel, voici ce qu'il faut retenir du bilan : nous avons mis en œuvre ou financé 122 actions et événements sur tout le territoire des Bouches-du-Rhône. Nous avons touché ainsi près de 180 000 de nos concitoyens, dont une partie très importante de jeunes. Nous avons subventionné 52 communes et 2 arrondissements de Marseille, et ceux pour un montant de 1,7 M€. Ce chiffre seul est à la mesure du niveau où nous plaçons notre ambition.

Le devoir de mémoire est aussi un service public. Penser et rappeler l'histoire, c'est aussi construire plus solidement le présent et la cohésion sociale. En dehors des 3 actions phares sur lesquelles je vais revenir, nous avons réalisé de nombreuses actions qui ont fait rayonner la commémoration dans tout le département. Nous

avons soutenu des spectacles pour les collégiens dans les collèges et pour les personnes du bel âge dans les EHPAD. Nous avons financé la restauration ou la création de stèles du souvenir dans diverses communes, la prochaine sera d'ailleurs inauguré aujourd'hui même. Nous avons distribué des encyclopédies sur la Première Guerre aux 757 professeurs d'histoire-géographie des collèges publics et privés du département. Nous avons travaillé sur une exposition itinérante qui a été inaugurée en juin par les élus du Conseil départemental des jeunes. Nous avons édité un hors-série avec le journal La Provence qui a été distribué à 150 000 exemplaires aux personnes du bel âge et aux collégiens. Nous avons créé un site internet dédié qui s'appelle Mémoires de Provence. Enfin, nos jeunes services civiques ont publié entre janvier et juin 15 chroniques sur le Centenaire qu'ils ont mis en ligne sur une page *facebook* qui s'appelle *young and yellow*.

2 des 3 évènements les plus importants sont derrière nous et ont été une belle réussite : le bal patriotique du 8 mai à Marseille sur La Canebière qui a rassemblé près de 25 000 personnes et la marche du Centenaire, fin septembre, vers la nécropole de Luynes, qui a mobilisé près de 1 500 personnes. Il reste à venir le 11 novembre, avec une cérémonie qui aura une dimension tout à fait particulière ici, à l'Hôtel du Département.

Je termine avec une action qui me tient à cœur et symbolique. Elle est portée par la commune de Saint-Etienne-du-Grès avec notre soutien. Il s'agit de l'inauguration de la stèle du souvenir, construite autour d'un projet des enfants de la classe de CM2 de cette commune. Tout l'esprit du Centenaire est là ! L'inauguration a lieu ce soir et Mme Marie-Pierre CALLET représentera Mme la Présidente et notre institution. Je serai à ses côtés en tant que responsable des anciens combattants. La stèle représentera le dessin fait par les enfants, à savoir une république aux 1 000 bras qui forme un arbre sortant de terre, cette terre qui n'est rien d'autre que le sol national qui fut abreuvé du sang des héros de 14-18. Des plaques commémoratives nomment chaque soldat et citoyen de Saint-Etienne-du-Grès mort au combat. Je vous en lis une si vous me le permettez : « *Elzéard François TRUJAS, soldat au 7<sup>ème</sup> régiment d'infanterie colonial du Maroc, Croix de guerre, mort pour la France à Saint-Eloi près d'Ypres en Belgique le 9 novembre 1914 à l'âge de 33 ans.* ».

Au nom et en souvenir de de tous les provençaux morts pour la France, mes chers collègues, Mme la Présidente, je vous remercie.

**Mme Martine VASSAL** : Merci M. BOUVET. Merci à tous d'avoir apporté votre pierre à l'édifice. Mme RAOUX a demandé la parole.

**Mme Aurore RAOUX** : Bonjour à tous, Mme la Présidente, Mmes et MM. les élus, Mmes et MM., je voudrais associer les élus du groupe aux remerciements que vous avez formulés à l'attention de tous les partenaires qui construisent le devoir de mémoire auprès des plus jeunes. Nous pensons que c'est très important.

Je voudrais vous livrer un autre témoignage dans le cadre de cette commémoration du Centenaire de l'Armistice. J'excuse à cet égard mon binôme, Nicolas KOUKAS, dont l'absence est liée au témoignage que je vous apporte. Il est actuellement dans les Ardennes, dans une commune située à quelques kilomètres de Reims, qui fut détruite par de terribles combats lors de la Première Guerre mondiale. Il s'agit du village d'Herpy, qui a été réduit en cendres. Suite à cette destruction, les élus ardennais ont lancé un appel à la solidarité et aux dons, qui a été entendu à l'époque par les arlésiens et leur maire. Une subvention a été votée mais, fait plus marquant, des dizaines d'artisans (maçons, ferronniers, peintres, etc.) sont montés dans les Ardennes pour participer directement à la reconstruction de ce village. Un certain nombre d'arlésiennes étaient également présentes. Les Amis du Museon Arlaten ont fait don de plusieurs cadeaux comme l'encrier avec lequel Frédéric MISTRAL aurait écrit Mireille. Quelques mois plus tard, pour remercier les arlésiens, le maire du village a demandé à la préfecture de renommer le village en Herpy-l'Arlésienne.

En 2003, lors des terribles inondations subies par la ville d'Arles, la première commune à se manifester fut Herpy-l'Arlésienne. Afin de ne jamais oublier et pour commémorer le Centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale, mon binôme accompagné d'une délégation d'arlésiens et de groupes folkloriques, est actuellement dans les Ardennes pour conforter ces liens d'amitié et de fraternité qui lient les deux communes depuis ces événements.

Je souhaitais vous montrer que, même pendant les heures les plus sombres, l'humain est capable de beaucoup de choses pour se reconstruire et dépasser la difficulté et les pertes occasionnées par la guerre. Je vous remercie de votre attention.

**M. Denis ROSSI** : Permettez-moi de vous saluer Mme la Présidente, ainsi que mes différents collègues, le Général, le président AGOSTINI que nous ne présentons

plus, la petite fille de notre dernier poilu, notre jeune présidente et l'ensemble des jeunes conseillers départementaux qui prendront la relève dans quelques années.

Je voudrais préalablement vous remercier, notamment M. BOUVET dans la délégation qui est la sienne, Mme GUARINO au niveau de l'éducation car le sujet n'a pas été mineur et Mme BRUNET au niveau de la mobilisation de la jeunesse. Vous disiez tout à l'heure qu'un certain nombre d'autres délégations (culture, vie associative, etc.) se sont également mobilisées pour ce devoir de mémoire et cette année de commémoration.

Ce qui me fait le plus réagir, c'est le nombre de jeunes collégiens qui ont participé à cette mémoire. Le président AGOSTINI a rappelé les interventions d'un certain nombre d'organisations, les sites ouverts, etc. Le Camp des Milles ouvert aujourd'hui est un vrai vivier pour ce devoir de mémoire. Il nous rappelle, si besoin est, cette magnifique phrase selon laquelle ceux qui oublient les leçons de l'histoire sont voués à la revivre. C'est toujours pareil l'Histoire. Dès que nous oublions, nous revivons les mêmes drames. Général, vous nous rappeliez, non sans émotion, que nous avons perdu voici moins de 48 heures un soldat sur le théâtre d'opérations et qu'un certain nombre de personnes étaient en train de défendre les valeurs de la France et de la République. Il ne faudrait surtout pas oublier que, dans un certain nombre de pays, des soldats français sont en mission et risquent leurs vies pour défendre une valeur parfois perçue comme désuète, c'est-à-dire la liberté individuelle, si chère aux démocraties que sont les nôtres.

Je voulais saluer cela parce que le fait de transmettre à une jeune génération, d'ouvrir des lieux et de rappeler inlassablement ce qui s'est passé et ce qui peut se passer, me paraît de l'ordre de l'essentiel. Notre collègue et ami, M. BOUVET, a rappelé qu'une association de personnes s'est mobilisée pour cette mémoire. C'est bien dans cet esprit qu'ils se sont inscrits. Je vois que nous avons également mis les couleurs de la République au niveau de l'éclairage de la tribune. Je vous en remercie.

**Mme Martine VASSAL :** Merci M. ROSSI. Je vous rassure, le drapeau de la République éclaire aussi l'ensemble de l'hémicycle.

**M. Frédéric VIGOUROUX :** Mme la Présidente, à l'instar des intervenants précédents, je voudrais vous dire que nous nous associons à cette cérémonie. Au-

delà du 100<sup>ème</sup> anniversaire, nous fêterons le 101<sup>ème</sup> et je veux saluer l'ensemble des présidents d'association que j'ai eu l'honneur d'accompagner pour certains lorsque j'étais en charge de la délégation des anciens combattants, délégation qui m'avait été confiée par M. GUERINI.

Je voudrais dire deux choses, surtout à la jeune génération, qui ne vient pas toujours autour des monuments aux morts lors des célébrations. Nombre d'anciens combattants me disent alors : « *Pourquoi ne sont-ils pas là ?* ». Bien sûr, l'école fait son travail d'éducation et de formation, bien sûr les professeurs d'histoire mettent à l'honneur toute cette période et expliquent les valeurs de notre République, mais je vais vous dire pourquoi cette jeune génération a du mal à venir. Ce n'est pas parce qu'ils ne partagent pas les mêmes valeurs que nous. J'ai foi dans cette génération qui portera la République. C'est parce que cette génération n'a jamais connu la guerre. Nous ne pouvons que nous en féliciter. Par contre, ils doivent savoir que cette Grande guerre a surgi au moment où le nationalisme exacerbé des peuples a emporté toute la raison des humanistes comme JAURES. C'est par ce nationalisme que nous voyons monter aujourd'hui en Europe que les guerres sont toujours advenues.

Notre groupe a envie de vous dire, Mme la Présidente, que nous serons à vos côtés et que nous saluons ce travail. L'année prochaine, il faudra recommencer à expliquer toute cette démarche car, comme le disait M. AGOSTINI, le temps marque les corps, mais si vous n'étiez pas là avec les porte-drapeaux, à relire dans toutes nos villes du département les noms de celles et ceux qui sont tombés, personne ne le ferait. Sachez quand même que les élus locaux et les maires continueront toujours à honorer ces morts qui en parlent plus sur les valeurs de la République que tous les beaux discours.

**M. Richard MALLIE** : Après tout ce que nous venons d'entendre, les mots deviennent inutiles car ils sont identiques. Je tenais néanmoins à souligner que le corps départemental des sapeurs-pompiers des Bouches-du-Rhône sera représenté encore plus qu'avant, surtout les jeunes JSP et les cadets de Miramas qui feront partie de la cérémonie. C'est un engagement pris par le corps départemental des sapeurs-pompiers.

**Mme Lisette NARDUCCI** : Je voudrais à mon tour associer mon groupe à l'hommage qui est rendu ce matin et faire nôtres les propos qui ont été tenus

unanimement sur l'importance du souvenir. Vous l'avez dit, il n'est peut-être plus bel hommage que celui porté par la jeunesse, car nous ne pouvons pas construire l'avenir si nous ne nous souvenons pas du passé. Je vous salue et je vous remercie pour cet hommage général au monde combattant, mon général, Mme la Présidente, président AGOSTINI et Mme CORTE, qui a livré un témoignage très émouvant.

Effectivement, nous commémorons le Centenaire aujourd'hui, mais c'est surtout un hommage de longue haleine pour que plus jamais nous ne connaissions les heures sombres de notre histoire. C'est quelque chose que nous devons transmettre de génération en génération. Merci à la jeunesse et merci à vous tous.

**M. Bruno GENZANA** : Mme la Présidente, mon général, président AGOSTINI, Mlle la présidente des jeunes, chers collègues, je citerai les derniers mots prononcés par un officier en s'élançant à la tête de sa section d'infanterie avant d'être fauché par la mitraille ennemie : « *Vous allez voir comment on meurt dans le 15<sup>ème</sup> corps !* ». Nous sommes le 21 février 1915, cet officier était un parlementaire du département des Bouches-du-Rhône, député-maire d'Allauch, Frédéric CHEVILLON. Je voudrais en cet instant saluer sa mémoire. Au-delà de cette mémoire, sa mort a réhabilité tout un pan de l'armée française et méridionale, très injustement et ignoblement calomnié, après avoir été accusé d'avoir participé à l'échec de l'offensive d'août 1914. Je voudrais simplement dire devant les jeunes que ce qui animait ce député, qui aurait très bien pu rester dans le confort parisien et qui s'est engagé comme simple soldat au départ, c'était des valeurs d'une extrême actualité aujourd'hui. Je vous remercie.

**M. Jean-Marc PERRIN** : Mme la Présidente, Mmes et MM., je vais être bref, car l'essentiel a été dit. Au nom de notre groupe, je voudrais remercier les intervenants à cette tribune pour vos discours et témoignages. Nous avons énormément apprécié, d'autant plus que nous avons parmi nous aujourd'hui des jeunes et des personnes jeunes depuis un peu plus longtemps.

Je vous remercie également, Mme la Présidente, parce que vous avez mis notre institution sur le chemin de la mémoire, de la transition et de l'éducation. Je ne vais pas revenir sur la Marche du Centenaire, mais ce fut un beau moment de partage, de solennité et de vivre ensemble. Vous avez évoqué le rôle éducatif du Conseil départemental avec le Mémorial du Camp des Milles. Je rappelle que le nom officiel de ce lieu est Site du Camp des Milles, Mémoire et Education. Je partage avec vous, M. VIGOUROUX, le rôle important de l'éducation, qui est vraiment le pilier de notre

société. C'est un rempart contre l'extrémisme et l'obscurantisme. Dieu sait si nous avons besoin actuellement de ces boucliers !

En conclusion, vous avez cité CAMUS Mme la Présidente, permettez-moi de citer Mme Simone VEIL : « *Je n'apprécie pas trop l'expression « devoir de mémoire », parce que le seul devoir que nous ayons à faire, c'est d'enseigner et de transmettre.* ». Je suis fier que le département enseigne et transmette. Je vous remercie.

**Mme Martine VASSAL** : Merci pour l'ensemble de ces témoignages. Nous vous invitons le 11 novembre à 17 h30 dans les salons du Conseil départemental pour honorer l'ensemble du monde des anciens combattants. Nous espérons que vous viendrez nombreux et nombreuses comme aujourd'hui.

En conclusion, je vous propose d'entonner tous ensemble La Marseillaise.

*L'assemblée entonne La Marseillaise.*

**M. Francis AGOSTINI** : A l'occasion de la commémoration du Centenaire, je voudrais offrir à Mme la Présidente la médaille de René CASSIN. René CASSIN a été non seulement l'apôtre des droits de l'homme, mais il a également créé avec nos anciens de l'union fédérale la fameuse loi du 31 mars 1919 défendant les anciens combattants. Durement touché dès le premier mois de la guerre, il gardera toute sa vie les traces de sa blessure. C'est avec un très grand plaisir que je vous remets sa médaille.

## **1<sup>ER</sup> POINT DE L'ORDRE DU JOUR : APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 29 JUIN 2018**

*Vote – le compte rendu est approuvé à l'unanimité.*

## **2<sup>ÈME</sup> POINT DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT 1 bis – AIDE EXCEPTIONNELLE D'URGENCE AU DEPARTEMENT DE L'AUDE VICTIME DES PHENOMENES DE CRUES ET D'INONDATIONS LORS DE L'EPISODE D'OCTOBRE 2018**

**Mme Martine VASSAL** : Comme indiqué dans mon propos introductif, je vous demande de procéder à l'adoption d'une procédure d'urgence concernant l'octroi d'une aide de 50 000 € au département de l'Aude. Il s'agit du rapport 1bis. Compte tenu de la problématique, de nombreux départements de France ont décidé d'être solidaires. Je remercie à nouveau les sapeurs-pompiers et les forestiers sapeurs, qui

sont toujours sur place pour aider nos collègues de l'Aude à réparer les dégâts incroyables qu'ils ont subis. J'ai également souhaité apporter le soutien du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône par une aide financière, à l'instar de mes collègues.

Y a-t-il des oppositions ? Je ne pense pas. Je vous demande donc d'approuver ce rapport. Merci pour nos collègues de l'Aude.

- *Vote – Le rapport est adopté à l'unanimité.*

## **RAPPORT 1 – RAPPORT FINANCIER DE L'AGENCE DE DEVELOPPEMENT ET DE RESERVATION TOURISTIQUE PROVENCE TOURISME AU TITRE DE L'EXERCICE 2017**

**Mme Martine VASSAL** : Avez-vous des observations ? Non. Je vous demande donc d'en prendre acte.

- *L'assemblée prend acte du rapport.*

## **RAPPORT 2 – MISE EN ŒUVRE DE LA PROCEDURE DE DEROGATION PERMETTANT AUX JEUNES AGES D'AU MOINS QUINZE ANS ET DE MOINS DE DIX-HUIT ANS EN SITUATION DE FORMATION PROFESSIONNELLE D'EFFECTUER DES TRAVAUX DITS « REGLEMENTES »**

**Mme Véronique MIQUELLY** : Plusieurs rapports de la délégation Ressources Humaines sont soumis à votre approbation.

*Suite au déclenchement du signal d'alarme, la séance est suspendue quelques minutes.*

**Mme Martine VASSAL** : Merci mes chers collègues et à l'ensemble du public pour avoir respecté les instructions de la sécurité suite à un départ de feu dans les cuisines. En tout cas, l'exercice a bien fonctionné et je vous en félicite. Nous reprenons le cours de nos rapports.

**Mme Véronique MIQUELLY** : Le rapport concerne la mise en œuvre d'une procédure permettant de déroger aux travaux dits « réglementés » en vue d'accueillir des jeunes âgés de 15 à 18 ans en situation de formation professionnelle au sein du service Gestion des domaines départementaux de la Direction de la Forêt et des espaces naturels.

**Mme Martine VASSAL** : Avez-vous des observations ? Non. Je passe au vote.

*Vote – Le rapport est adopté.*

### **RAPPORT 3 – ASTREINTES ET PERMANENCES : ACTUALISATION DU PERIMETRE**

**Mme Véronique MIQUELLY** : Le rapport actualise le périmètre maximal des astreintes et permanences susceptibles d'être réalisées par les agents départementaux, compte tenu des textes en vigueur et de l'évolution des missions et de l'organisation du travail, ceci afin d'assurer la continuité du service public.

**Mme Martine VASSAL** : Avez-vous des observations ? Non. Je passe au vote.

*Vote – Le rapport est adopté.*

### **RAPPORT 4 – CREATIONS ET TRANSFORMATIONS D'EMPLOIS A L'FFECTIF THEORIQUE GLOBAL DU DEPARTEMENT**

**Mme Véronique MIQUELLY** : Le rapport porte sur les créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique du département, indispensables au bon fonctionnement des services, ainsi que sur les réajustements nécessaires pour les emplois pouvant être pourvus par des agents contractuels.

**Mme Martine VASSAL** : Avez-vous des observations ? Non. Je passe au vote.

*Vote – Le rapport est adopté.*

### **RAPPORT 5 – VERSEMENT DE LA PRIME DE FIN D'ANNEE 2018**

**Mme Véronique MIQUELLY** : Le rapport permet d'attribuer la prime de fin d'année d'un montant net de 1 683,98 € aux agents départementaux.

**Mme Martine VASSAL** : Avez-vous des observations ? Non. Je passe au vote.

*Vote – Le rapport est adopté.*

### **RAPPORT 6 – DOTATIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'EQUIPEMENT DES COLLEGES PUBLICS DU DEPARTEMENT POUR L'ANNEE 2019**

**Mme Valérie GUARINO** : Le rapport n°6 a pour objet de déterminer le montant de la participation du Département aux dépenses de fonctionnement et d'équipement dans chaque collège public pour l'année civile 2019.

S'agissant des dotations de fonctionnement pour la présente année scolaire, les effectifs des 135 collèges publics départementaux sont de 79 310 élèves, soit un effectif supérieur à la précédente année scolaire avec une augmentation de plus de

2 % et de 1 539 élèves. Le montant global des dotations pour 2019 est donc de 9 758 938 €, soit plus de 201 088 € et +2,1 % par rapport au rapport 2018. Cette augmentation résulte de l'augmentation des effectifs et de la baisse des fonds de roulement des établissements. La dotation de chaque collège, précisée en annexe au rapport, est définie conformément aux critères dont le détail figure également en annexe. Ces dotations prennent notamment en compte pour leur calcul les effectifs d'élèves et des demi-pensionnaires, les besoins en transport vers les installations sportives, la surface des établissements et le niveau des fonds de roulement disponibles.

En ce qui concerne les dotations d'équipement, le montant global des dotations est de 1 200 000 €, soit 100 000 € supplémentaires et +8 % par rapport à 2018. La répartition de ce crédit entre les collèges est établie en fonction de l'effectif scolarisé comme indiqué en annexe au rapport. L'augmentation proposée accompagne la montée des effectifs, mais permet aussi aux établissements de mieux assurer, dans le cadre de leur autonomie, une petite partie de leur équipement courant. Vous noterez l'engagement conséquent du Conseil départemental qui s'inscrit bien dans le cadre du plan Charlemagne, voté il y a tout juste un an. Je vous remercie.

**Mme Martine VASSAL** : Merci. Y a-t-il des demandes d'intervention ? Mme RAOUX.

**Mme Aurore RAOUX** : Mme la Présidente, Mme la Conseillère déléguée aux collèges, mes chers collègues, je souhaiterais une nouvelle fois revenir sur la répartition des dotations de fonctionnement entre les différents collèges publics.

Nous avons déjà émis des réticences, avec les élus de mon groupe, sur le principe d'un abattement proportionnel au montant des réserves quand celles-ci sont considérées comme trop importantes.

Depuis, nous apprenons au travers de cette délibération qu'un groupe de travail a été mis en place à la demande des établissements du département, et nous ne pouvons que nous en féliciter et souhaiter une meilleure prise en compte des besoins et des spécificités des collèges du département.

Pourtant, le nouveau mode de calcul de l'abattement paraît nous conduire malheureusement aux mêmes conséquences budgétaires.

En effet, le seuil reste toujours fixé à un mois de fonctionnement contre deux mois pour les services du rectorat comme pour d'autres départements ou régions.

En deçà du seuil fixé par le rectorat, l'agent comptable peut refuser la dépense et les établissements doivent alors adresser toutes leurs demandes au Conseil départemental. Ils ne peuvent plus financer eux-mêmes les projets pédagogiques présentés en conseil d'administration par les professeurs.

Les établissements n'ont progressivement plus la réserve nécessaire pour faire face à des dépenses que le Département ne couvre pas, comme le remplacement des véhicules de service par exemple. C'est déjà le cas des 28 collèges passés en dessous du seuil critique, privés de leur autonomie financière.

De plus, nous ne voyons pas comment le nouveau mode de calcul tient compte de la taille de l'établissement et de ses besoins en jours de fonctionnement.

Faute de vous convaincre de renoncer à l'application de cette règle d'abattement, nous souhaiterions que le seuil soit ramené à 60 jours de fonctionnement, au lieu de 30, ce qui permettrait de disposer d'un fond de roulement optimal, ce qui n'est actuellement pas le cas.

Nous souhaiterions également que soient pris en compte d'autres critères dans le mode de calcul, comme celui de la géographie prioritaire ou encore la possibilité de sursoir à cet abattement dans des situations particulières comme l'augmentation des effectifs ou l'installation dans un nouvel établissement, qui voit augmenter le montant des charges et des contrats d'entretien.

Le soutien de notre assemblée aux collèges de tout le département n'en serait que plus visible et mieux perçu par les parents d'élèves dont les représentants, élus le 12 octobre dernier, siègent dans les conseils d'administration.

Nous souhaiterions enfin savoir comment les membres du groupe de travail sont choisis et si tous les établissements ont la possibilité de déposer leur candidature pour en faire partie. Je vous remercie de votre attention.

**Mme Valérie GUARINO** : Mme RAOUX, quand vous dites que les établissements ont un mois, je précise que ce n'est pas un mois, mais un mois et demi, et ce pour tous les établissements scolaires.

Vous parliez également des projets pédagogiques, je ne comprends pas bien, car il n'y a aucun problème dans les collèges. Je veux bien que nous nous rencontrions pour mettre à plat la situation d'un collège ou de plusieurs. A ce jour, je n'ai eu

connaissance d'aucun problème. Je rappelle que nous avons conduit ce travail en concertation avec les principaux des collèges. S'il faut améliorer les choses, nous les améliorerons encore. En tout cas, nous travaillons vraiment dans la concertation.

**Mme Martine VASSAL** : Merci Mme GUARINO. Nous allons regarder cela avec attention.

J'en profite pour remercier nos jeunes ici présents et annoncer que nous lancerons bientôt une nouvelle vague pour le Conseil départemental des jeunes. Je les ai rassurés en disant que nous essaierons de faire le lien entre anciens et nouveaux conseillers. Je crois qu'il est important de continuer à étoffer et à mobiliser notre jeunesse pour qu'elle soit encore plus citoyenne et travaille dans nos institutions. Tout ce que nous faisons, c'est eux qui pourront en profiter après. J'espère que l'ensemble des élus présents pourront susciter des candidatures d'établissements scolaires pour répondre à ce nouveau challenge. Je vous en remercie.

Nous passons au vote.

*Vote – Le rapport est adopté.*

#### **RAPPORT 7 : COMPTE RENDU A L'ASSEMBLEE DE L'EXERCICE PAR LA PRESIDENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA COMPETENCE QUI LUI A ETE DELEGUEE EN MATIERE D'ESTER EN JUSTICE**

**M. Yves MORAINÉ** : Le rapport n°7 est pour information et n'est pas soumis au vote. C'est le compte-rendu à notre assemblée de l'exercice de la compétence qui vous a été déléguée, Mme la Présidente, en matière d'ester en justice pour le deuxième trimestre 2018.

*L'assemblée prend acte du rapport.*

#### **RAPPORT 8 – ACTIONS MENEES PAR LE DEPARTEMENT SUITE AU RAPPORT DEFINITIF DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES DE PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR A L'ISSUE DE L'ENQUETE NATIONALE SUR L'IMPACT DES DEPENSES SOCIALES SUR L'EQUILIBRE FINANCIER DES DEPARTEMENTS**

**M. Yves MORAINÉ** : Le rapport n°8 est relatif aux actions menées par notre institution suite au rapport définitif de la Chambre Régionale des Comptes Provence-Alpes-Côte d'Azur à l'issue d'une enquête nationale, et non ciblée sur notre

département, relative à l'impact des dépenses sociales sur l'équilibre financier des départements.

**Mme Martine VASSAL** : Merci. Avez-vous des observations sur ce rapport ? Non. Je vous demande donc d'en prendre acte.

*L'assemblée prend acte du rapport.*

**Mme Martine VASSAL** : Les conseillers étant revenus et avant d'attaquer les rapports suivants et la DM2, je souhaite faire un nouvel appel pour rester en cohérence avec l'ensemble de la séance.

**Mme Sandra DALBIN** : AMSELEM Martine (présente), BARTHÉLÉMY Sylvia (présente), BENARIOUA Rébia (présent), BERNASCONI Sabine (présente), BIAGGI Solange (présente), BORÉ Patrick (pouvoir), BOUVET Jean-Pierre (présent), BRUNET Danièle (présente), CALLET Marie-Pierre (présente), CARADEC Laure Agnès (présente), CARREGA Sylvie (présente), CHABAUD Corinne (présente), DALBIN Sandra (présente), DEVESA Brigitte (présente), DI MARINO Anne (présente), DI NOCERA Maurice (présent), FÉRAUD Jean-Claude (présent), FRAU Gérard (présent), GAZAY Gérard (présent), GENTE-CÉAGLIO Hélène (présente), GENZANA Bruno (présent), GÉRARD Jacky (présent), GUARINO Valérie (présente), GUÉRINI Jean-Noël (présent), HADJ-CHIKH Haouria (présente), INAUDI Rosy (présente), JIBRAYEL Henri (présent), JORDA Claude (pouvoir), JOULIA Nicole (présente), KOUKAS Nicolas (pouvoir), LE DISSES Éric (présent), LIMOUSIN Lucien (pouvoir), MALLIE Richard (présent), MASSE Christophe (pouvoir), MILON Danielle (présente), MIQUELLY Véronique (présente), MORAINÉ Yves (présent), NARDUCCI Lisette (présente), PAYAN Benoît (présent), PERRIN Jean-Marc (présent), PONS Henri (présent), PUJOL Christiane (présente), PUSTORINO Marine (présente), RAIMONDI René (présent), RAOUX Aurore (présente), RÉAULT Didier (présent), REY Maurice (pouvoir), ROSSI Denis (présent), ROYER-PERREAUT Lionel (présent), RUBIROLA Michèle (présente), SAEZ Patricia (présente), SANTELLI Thierry (présent), SANTORU-JOLY Évelyne (présente), SPORTIELLO Josette (présente), TRANCHIDA Gèneviève (présente), VASSAL Martine (présente), VÉRANI Jean-Marie (présent), VIGOUROUX Frédéric (présent).

## **RAPPORT 9 – SA D'HLM HABITATION MISTRAL – ABANDON DE CREANCE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**M. Didier REAULT** : Il s'agit d'une vieille histoire avec la société HLM Habitation Mistral et d'un abandon de créance, qui date de 32 ans. Nous arrivons au bout du bout. Pour votre information, cela constitue les trois quarts de l'augmentation des admissions en non-valeur pour notre DM2, c'est-à-dire 3,2 M€. Sachez que cette somme est compensée par une reprise de provision. Il n'y a donc pas d'incidence au niveau budgétaire.

**Mme Martine VASSAL** : Qui vote contre ? Qui s'abstient ?

*Vote – Le rapport est adopté à l'unanimité.*

#### **RAPPORT 10 – DEMANDES DE GARANTIE D'EMPRUNT POUR UN PRET COMPLEMENTAIRE FORMULEES PAR LA SA D'HLM SFHE**

**M. Didier REAULT** : Il s'agit d'une demande de garantie d'emprunt pour un prêt complémentaire formulé par la SFHE. Il s'agit d'une acquisition en VEFA et de la construction d'une résidence à Lançon-de-Provence.

**Mme Martine VASSAL** : Qui vote contre ? Qui s'abstient ?

*Vote – Le rapport est adopté à l'unanimité.*

#### **RAPPORT 11 – DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT FORMULEE PAR LA SA D'HLM UNICIL**

**M. Didier REAULT** : Il s'agit d'une demande de garantie d'emprunt formulée par la société UNICIL avec une opération de création de crèche de 48 berceaux dans le 11<sup>ème</sup> arrondissement de Marseille.

**Mme Martine VASSAL** : Qui vote contre ? Qui s'abstient ?

*Vote – Le rapport est adopté à l'unanimité.*

#### **RAPPORT 12 – CONSOLIDATION DES COMPTES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE – EXERCICE 2018 (COMPTES 2016)**

**M. Didier REAULT** : Il s'agit de la consolidation des comptes 2016 du Conseil départemental. Vous savez qu'il nous appartient maintenant de rattacher à l'ensemble de notre comptabilité les « satellites » qui tournent autour du Département, qui peuvent aller de Treize Habitat jusqu'au SDIS en passant par le Laboratoire départemental.

**Mme Martine VASSAL** : Qui vote contre ? Qui s'abstient ?

*Vote – Le rapport est adopté à l'unanimité.*

### **RAPPORT 13 – ADMISSIONS EN NON-VALEUR DU PAYEUR DEPARTEMENTAL**

**M. Didier REAULT** : Il s'agit d'admissions en non-valeur du payeur départemental.

**Mme Martine VASSAL** : Qui vote contre ? Qui s'abstient ?

*Vote – Le rapport est adopté à l'unanimité.*

### **RAPPORT 14 – PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET DEPRECIATION DES COMPTES DES REDEVABLES**

**M. Didier REAULT** : Il s'agit de provisions pour risques et charges. Il s'agit de prendre en compte de nouvelles provisions d'un montant de 4,2 M€ et de risques pour 450 000 €, ainsi que de provisions pour risque de non recouvrement des titres indus RMI/RSA pour un montant de 7,3 M€.

**Mme Martine VASSAL** : Avez-vous des observations ? Oui, M. ROSSI.

**M. Denis ROSSI** : Oui, il y a des provisions pour risques et charges, notamment liées aux amendes qui nous sont régulièrement notifiées par la justice concernant l'aide sociale à l'enfance en direction des mineurs isolés étrangers. Lorsque nous avons examiné avec beaucoup d'attention ce rapport, nous nous sommes étonnés de son atypisme : d'un côté, nous provisionnons des amendes liées à des décisions de justice concernant une action qui est de l'ADN du Département et, de l'autre côté, nous avons un silence radio de la préfecture. Globalement, l'ensemble des services du Département est mobilisé. Je pense à l'ASE, mais surtout à l'Addap qui est mobilisé sur des questions extrêmement compliquées car, avant d'intervenir, je me suis permis de faire un petit tour de secteur pour voir la situation. Que le Département soit obligé de provisionner des sommes liées à des amendes que nous serons sans doute amenés à payer... Nous nous retrouvons dans une situation que j'ai connue à l'époque de l'association des Jeunes errants, qui était présidée par une magistrate et qui a fait la une des journaux. Rappelez-vous Éric DE MONTGOLFIER à l'époque qui était intervenu sur Nice, où de jeunes enfants étaient utilisés par des réseaux de prostitution venant d'une partie du bassin méditerranéen. Nous nous trouvons dans une situation de même densité, sinon plus grande. L'année dernière, vous avez répondu à une demande et vous avez accueilli une soixantaine de jeunes

errants. Cependant, au-delà de l'urgence de la dimension humaine, le problème est l'accompagnement, la formation, l'alphabétisation, le parcours de santé, le parcours de soins, etc. Tout ceci est laissé aux seuls soins du Conseil départemental.

Mme la Présidente, je crains donc qu'en actant le principe d'une provision pour de futures amendes, puisque c'est bien de cela dont il s'agit, entre autres, sans que les choses soient posées quelque part, cela risque de créer sur Marseille et son hyper centre une situation très compliquée. Je me souviens de l'époque des Jeunes errants, où nous sommes arrivés à des situations complètement intenable.

J'enlève tout ce qui est esclavage moderne de ces enfants... Cela existe, ce n'est pas virtuel. Il n'y a qu'à lire les rapports d'Éric DE MONTGOLFIER pour savoir ce qui s'est passé dans une partie de la Riviera.

Je soumetts donc ce sujet à l'interpellation et je souhaite, qu'au-delà des discussions que nous allons avoir et des réponses que vous allez m'apporter, nous mettions chacun devant les responsabilités qui sont les siennes, car il s'agit quand même d'une question d'humanité. Merci.

**Mme Brigitte DEVESA** : M. ROSSI, j'entends bien votre intervention. Depuis 2015, nous ne cessons de créer des places au niveau du département. Sachez que le service Enfance et famille travaille sur ce sujet au quotidien, notamment avec l'Addap.

Comme vous l'avez dit M. ROSSI, aujourd'hui, l'Etat se désengage totalement de ses prérogatives et le Département est obligé de pallier cette déshérence. Nous avons ainsi tenu une table ronde hier avec tous les partenaires, qu'il s'agisse des magistrats, des avocats, de l'Addap, de la CAF et de l'Education Nationale, qui participent à la mise en place d'actions en direction des mineurs non accompagnés.

Depuis 2015, le Département a ouvert de nombreuses places pour accueillir ces mineurs non accompagnés. Contrairement à ce qui est dit dans les journaux notamment, sur les 722 mineurs non accompagnés confiés au Département, pratiquement 41 ne sont pas en situation d'hébergement. Les services de l'ASE et nos partenaires de l'Addap travaillent au quotidien pour améliorer la situation.

Bien sûr, nous ne pouvons pas nous contenter de ces chiffres, car 41 mineurs ne sont toujours pas hébergés. Néanmoins, ils font l'objet d'un suivi éducatif. Ils ont été évalués et pris en charge par l'Addap. Voilà aujourd'hui le résultat d'un travail

commun entre tous les partenaires, avec la volonté de Mme la Présidente de régler le problème des mineurs non accompagnés. En tout état de cause, il faut que tous les partenaires, dont l'Etat, se mettent autour de la table pour travailler ensemble sachant que nous dépensons un peu plus de 35 M€ chaque année pour les mineurs non accompagnés. Si nous continuons ainsi, nous en aurons 850 à 900 dans le flou d'ici la fin de l'année. Voilà ce que je peux dire pour l'instant.

**M. Denis ROSSI** : Je remercie ma collègue d'avoir éclairé la lanterne de tous sur le sujet. Je ne doute ni de l'ASE, ni de l'Addap, ni de l'énergie dépensée par la collectivité sur un sujet aussi grave et dramatique. Je dis juste qu'à un moment donné, nous ne pourrons plus, sans l'aide de l'Etat, sans prise en compte complète, répondre humainement par rapport au personnel, à la capacité des gens, etc. hormis *a minima* pour les situations d'urgence pour que les jeunes mineurs soient hébergés. Face à cette surdité permanente, il serait bon que ceux qui donnent des leçons... Je l'ai vu pour la L2. C'était affligeant de participer à ce type de réunion. C'était la première fois que je participais à une réunion où il était dit : « *C'est ainsi et pas autrement. Vous vous taisez. S'il y a de l'argent à mettre en plus, vous le mettrez. Le débat est clos.* ». Je crains fort que, sur des sujets aussi graves que la L2, la santé des gens et les mineurs isolés, nous n'ayons des réponses. Il nous appartient donc d'interpeller au-delà de cette institution. Je vous remercie, ainsi que les services placés sous votre autorité. Je leur souhaite immensément de courage car ils n'en peuvent déjà plus.

**M. Didier REAULT** : Mme la Présidente, je voudrais dire à M. ROSSI que, le constat du désengagement de l'Etat vis-à-vis des collectivités locales et, plus largement, de l'ensemble des territoires, nous le faisons tous. Reconnaissez que, dans cette institution, par la voix de la Présidente et des élus qui l'accompagnent, le combat est mené, y compris à travers les associations d'élus locaux, pour expliquer à l'Etat qu'il ne peut pas se désengager de tout. De plus, outre ce désengagement, il nous laisse financer comme nous pouvons les politiques publiques qu'il devrait mettre en œuvre. Voilà pour mon premier point.

Deuxièmement, non content de se désengager et de nous faire payer, l'Etat nous taxe sur les dépassements que nous pourrions faire vis-à-vis de nos dépenses de fonctionnement. C'est une vraie taxe, car il fixe un plafond en se moquant

complètement des dépenses que nous assumons pour lui ; pour en plus nous taxer de la totalité du montant qui dépasse ce plafond.

Troisièmement, pour revenir sur le début de votre intervention, vous dites que nous provisionnons de futures amendes. Nous en avons eu par le passé. Nous avons été condamnés et nous devons régler ces amendes, même si nous ne sommes pas fautifs sur le fond. Ces amendes que nous provisionnons représentent à peu près 100 000 €, pour un rapport de l'ordre d'une dizaine de millions d'euros. Nous provisionnons parce que nous sommes dans le cadre d'une prévision budgétaire et qu'ici, dans cette majorité, nous essayons de travailler au plus près. Il ne sert à rien de mettre cette dépense budgétaire sur le tapis. Il vaut mieux la constater, l'inscrire et savoir où nous allons.

Dernier point, comme l'a rappelé Mme DEVESA, l'action que nous menons a été estimée l'année dernière à 26 M€ pour l'accueil et l'hébergement des mineurs non accompagnés. Nous avons dû rajouter en DM1 12 M€. Nous sommes à 38 M€ et nous ne savons pas comment nous allons pouvoir budgéter en 2019 le montant que nous devons consacrer à cet accueil. Personne n'est capable de nous dire combien nous devons accueillir de mineurs non accompagnés. C'est une situation dramatique sur le fond, mais aussi instable en matière de budget pour des collectivités comme la nôtre.

**Mme Martine VASSAL** : En l'absence d'autre intervention sur le sujet, je tiens à remercier Mme DEVESA pour avoir organisé cette table ronde. Je pense qu'il faut en faire régulièrement pour sensibiliser la totalité des acteurs concernés et en responsabilité sur cette problématique d'accueil des mineurs isolés étrangers.

Oui, faire des provisions est une bonne chose. Je pense qu'il y a, d'un côté, la partie budgétaire et, de l'autre, la partie humanitaire. Notre difficulté aujourd'hui est, bien sûr, la problématique financière, mais le côté humain m'interpelle très fortement. Vous avez fait allusion aux années précédentes, M. ROSSI, mais nous ne sommes en aucune commune mesure dans ce cadre au regard du nombre de mineurs isolés étrangers. Lorsque j'ai pris mes responsabilités en 2015, il y en avait 60. Aujourd'hui, nous sommes à plus de 700. L'évolution en 3 ans nous oblige à prendre des dispositions. Vous avez aussi raison de souligner cette problématique et de rendre hommage à l'ensemble des services, des travailleurs sociaux et des associations qui s'occupent et qui essaient de faire les choses aussi bien que possible. Cela étant,

ce système a ses limites et je pense que nous sommes en train de les atteindre. Il y a aujourd'hui une nécessité impérieuse à ce que l'Etat prenne ses responsabilités.

Bien sûr, il y a ces mineurs isolés étrangers, qui ont en général entre 15 et 18 ans. Il y a les autres, dont nous ne parlons, qui ont plus de 18 ans et qui arrivent en nombre sur notre territoire. Ceux-là, ne sont absolument pas gérés. Au moins, sur les 15-18 ans, nous essayons d'apporter tant bien que mal notre pierre à l'édifice. Sur les autres, c'est un véritable afflux qui n'est géré par personne. Il est encore plus dramatique de constater aujourd'hui que nous sommes face à une situation qui peut mettre en péril notre équilibre social. Nous alertons régulièrement l'ensemble des ministres et du corps préfectoral sur cette problématique, car l'accueil de cette population n'est pas digne. De plus, selon les chiffres qui nous sont annoncés, cette population ne sera pas doublée, mais multipliée par 10 ou par 20 dans les années à venir. Une vraie problématique se pose à nous. Elle ne concerne pas seulement les mineurs, mais la totalité de ces populations. Un problème de responsabilité se pose.

Vous faisiez allusion à l'Etat et au gouvernement. Nous sommes dans une période un peu particulière, au cours de laquelle M. le Préfet concerta la totalité des élus. Les conseillers départementaux seront entendus, ainsi que les maires, dont la plupart a déjà été entendue. Il est facile de dire que le Président de la République souhaite une fusion, mais pour quoi faire ? Comment la faire ? Comment sera considérée la partie solidarité et sociale ? Est-ce qu'elle sera de notre fait ? Est-ce que les flux migratoires sont du fait d'une collectivité locale ? Je ne pense pas. J'ai dit au Premier Ministre que nous étions une collectivité de solidarité. Nous savons faire ce genre de choses, mais il faut nous épauler au niveau financier, ainsi qu'au niveau judiciaire pour que les choses soient faites en bonne et due forme. La saisie est faite. Cela étant, il ne faut pas hésiter, chacun et chacune d'entre vous, à saisir directement le préfet pour avoir une écoute avant de résoudre cette problématique, qui va certainement mettre à mal l'ensemble de nos dossiers sociaux.

*Vote – Le rapport est adopté.*

## **RAPPORT 15 – DECISION MODIFICATIVE N°2 POUR L'EXERCICE 2018**

**M. Didier REAULT** : Comme tous les ans depuis 3 ans, il s'agit d'une DM2 qui constitue un réajustement mineur de nos dépenses à la fois en fonctionnement et en investissement, mais aussi de nos recettes, qui sont encore plus mineures.

En termes de fonctionnement, la DM2 ne représente que 1,7 % du budget global de l'année 2018. Elle correspond à des augmentations que nous devons acter, notamment dans le domaine de la solidarité puisque 12 M€ sont consacrés à l'augmentation des allocations RSA, 4 M€ pour l'APA et une petite baisse de 1,7 M€ pour l'allocation personnes handicapées.

En face de ces dépenses, les recettes que nous allons encaisser sur la DM2 sont de 2,2 M€.

Sur la culture, une dépense supplémentaire de 1,6 M€ est prévue.

Par ailleurs, il est un gros poste que nous constatons chaque fois sur nos DM2, celui des finances. Ce n'est pas que nous sommes de gros consommateurs et que les services ont mal prévu leur coup, mais nous devons prévoir des provisions pour un montant de 12 M€, dont 4,5 M€ pour les admissions en non-valeur. Je souhaite à cet égard saluer le travail des services financiers de la Direction des Finances du Conseil départemental puisque la gestion au plus près dont je vous parlais tout à l'heure nous permet de faire baisser nos charges financières d'environ 600 000 € cette année, ce qui n'est pas mince dans le contexte que nous connaissons.

Dans le domaine des recettes, c'est plus marginal, puisque nous avons une reprise de provision qui n'est pas une vraie recette, quelques dividendes et un produit de fiscalité à hauteur de 1 M€ tous les deux.

Sur l'investissement, nous avons un écart plus sensible entre notre prévision budgétaire et la DM2, puisque nous désinscrivons environ 10 % de nos crédits d'investissement. Je tiens à dire que, là aussi, c'est un travail de changement de logiciel sur le fonctionnement de la Commission d'Appel d'Offres et sur la façon d'aborder les achats publics dans notre collectivité. Sous la présidence de M. PERRIN, et de M. MORAINÉ auparavant, nous constatons que l'attribution des marchés en CAO est souvent inférieure, parfois largement inférieure à l'estimation faite dans les services. Nous attribuons cette baisse des crédits d'investissement au fait que nous sommes en capacité d'attribuer des marchés à des niveaux inférieurs aux estimations et aux budgets que nous inscrivons en fonction de ces estimations. C'est une bonne nouvelle. Nous continuons en ce sens tous les jeudi matins, mes chers collègues membres de la CAO, à veiller à ce que les prix soient les plus justes possibles, en tout cas dans leur attribution. J'ai d'ailleurs demandé une analyse très

fine de l'écart entre les budgets inscrits, les estimations et l'attribution au sein de la CAO de façon à ce que nous ayons un pilotage analytique de nos marchés à traduire ensuite dans les inscriptions budgétaires.

Il y a aussi des inscriptions de crédits de paiement pour nos investissements, qui correspondent aux politiques que vous avez lancées, Mme la Présidente avec l'ensemble de nos collègues délégués. Il s'agit notamment du collège numérique, où nous rajoutons 2 M€, du plan SDIS, où nous rajoutons également 2 M€, de la maintenance et de la rénovation des collèges pour 1,4 M€ et des routes pour 1,3 M€, notamment en participation de maîtrise d'ouvrage. Là aussi, il est à signaler une bonne gestion de nos finances puisque nous désinscrivons 2 M€ sur le remboursement annuel du capital de la dette.

Dernière précision, les dépenses d'investissement hors dette seront de 499,3 M€ en 2018. Avec ce niveau d'investissement, nous sommes l'un des acteurs majeurs du territoire.

Les crédits de paiement n'existent pas sans autorisation de programme, vous le savez. Peu de mouvements sont à signaler sur ces AP, puisqu'elles baissent de 4 M€. Nous en désinscrivons 34 M€. C'est classique pour des autorisations de programme antérieures à 2018 que nous désinscrivons, soit pour caducité, soit parce que les opérations ont changé, soit parce qu'elles ont diminué en coût. Nous en inscrivons pour 29,8 M€, là aussi pour prendre en compte l'accélération qui a pu avoir lieu sur certains sujets. Il s'agit notamment du plan Charlemagne pour 11 M€ de plus, du collège numérique pour près de 7 M€, de la vidéo-protection pour la sécurité publique pour 1 M€ de plus et l'aide au développement local pour 2,5 M€ de plus. Pour la DM2, le flux d'AP sera donc de 367,2 M€, ce qui nous conduit à un stock total de 5,4 Mds€, dont 1,8 reste à financer.

Compte tenu de l'ensemble de ces mouvements, je tiens à vous préciser que nous pourrons réduire notre emprunt d'équilibre de 29 M€, ce qui est également une bonne nouvelle. Cela nous permettra d'affronter les prochaines années avec un tout petit plus de confort de façon à répondre aux besoins d'investissement pour lesquels nous sommes sollicités de toute part. Je vous remercie.

**Mme Martine VASSAL** : Qui demande la parole ? Pas de prise de parole pour ce budget supplémentaire, nous passons au vote.

*Vote – Le rapport est adopté.*

**Mme Martine VASSAL** : Nous clôturons la séance relative à la DM2 et nous enchaînons avec les orientations budgétaires.

## **ORIENTATIONS BUDGETAIRES**

**Mme Martine VASSAL** : Je demande à Mme DALBIN de procéder une nouvelle fois à l'appel.

**Mme Sandra DALBIN** : AMSELEM Martine (présente), BARTHÉLÉMY Sylvia (présente), BENARIOUA Rébia (présent), BERNASCONI Sabine (présente), BIAGGI Solange (présente), BORÉ Patrick (pouvoir), BOUVET Jean-Pierre (présent), BRUNET Danièle (présente), CALLET Marie-Pierre (présente), CARADEC Laure Agnès (présente), CARREGA Sylvie (présente), CHABAUD Corinne (présente), DALBIN Sandra (présente), DEVESA Brigitte (présente), DI MARINO Anne (présente), DI NOCERA Maurice (présent), FÉRAUD Jean-Claude (présent), FRAU Gérard (présent), GAZAY Gérard (présent), GENTE-CÉAGLIO Hélène (présente), GENZANA Bruno (présent), GÉRARD Jacky (présent), GUARINO Valérie (présente), GUÉRINI Jean-Noël (présent), HADJ-CHIKH Haouria (présente), INAUDI Rosy (présente), JIBRAYEL Henri (présent), JORDA Claude (pouvoir), JOULIA Nicole (présente), KOUKAS Nicolas (pouvoir), LE DISSES Éric (présent), LIMOUSIN Lucien (pouvoir), MALLIE Richard (présent), MASSE Christophe (pouvoir), MILON Danielle (présente), MIQUELLY Véronique (présente), MORAINÉ Yves (présent), NARDUCCI Lisette (présente), PAYAN Benoît (présent), PERRIN Jean-Marc (présent), PONS Henri (présent), PUJOL Christiane (présente), PUSTORINO Marine (présente), RAIMONDI René (présent), RAOUX Aurore (présente), RÉAULT Didier (présent), REY Maurice (pouvoir), ROSSI Denis (présent), ROYER-PERREAUT Lionel (présent), RUBIROLA Michèle (présente), SAEZ Patricia (présente), SANTELLI Thierry (présent), SANTORU-JOLY Évelyne (présente), SPORTIELLO Josette (présente), TRANCHIDA Gèneviève (présente), VASSAL Martine (présente), VÉRANI Jean-Marie (présent), VIGOUROUX Frédéric (présent).

**Mme Martine VASSAL** : Merci Mme DALBIN. Nous passons à l'examen des rapports pour les orientations budgétaires avec Mme CARREGA.

## **RAPPORT 1 – RAPPORT ANNUEL 2018 SUR L'EGALITE DES FEMMES ET DES HOMMES DANS LE DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE**

**Mme Sylvie CARREGA** : Le présent rapport a pour objet de faire un état de la situation en matière d'égalité femmes/hommes dans le Département. J'ai l'honneur de le présenter au titre de ma délégation Lutte contre les discriminations et de le co-

rapporter avec ma collègue Véronique MIQUELLY en charge de la délégation aux Ressources humaines.

Sans incidence financière, il doit néanmoins être présenté préalablement au vote du budget, conformément à la loi du 4 août 2014 sur l'égalité réelle qui l'a institué et son décret du 24 juin 2015. Pour sa 4<sup>ème</sup> édition, il apporte des éclairages supplémentaires sur l'existant et les initiatives 2018 et énonce d'ores et déjà quelques orientations pour 2019.

En interne d'une part, il présente un état sexué des ressources humaines. Les indicateurs en matière d'égalité professionnelle femmes/hommes au sein des effectifs restent globalement favorables. Des facilités dans l'organisation et les prestations de divers ordres permettent à chacun d'équilibrer ses temps de vie.

En externe d'autre part, il dresse un état des politiques publiques. Au titre des politiques dites facultatives, la délégation Lutte contre les discriminations a prodigué un soutien financier renforcé aux associations et a maintenu son effort tout particulier sur la question des femmes victimes de violences par l'accompagnement au logement et la télé-protection grave danger. Parallèlement, dans le cadre de ses missions obligatoires, les interventions de la Protection Maternelle et Infantile et de la santé publique portent, au sein des centres d'éducation et de planification familiale départementaux et des centres de dépistage du VIH et des IST, sur les violences faites aux femmes et la lutte contre le système prostitutionnel. Ce dispositif s'est vu complété par un maillage de référents dans le domaine des violences faites aux femmes, spécifiquement formés au sein de chaque MDS.

Pour les mesures d'aide sociale envers les personnes âgées ou handicapées, l'égalité de traitement est de rigueur, mais un bilan genré dénombre que les femmes sont plus majoritairement en situation de fragilité.

En matière d'insertion, le Département dispose de quelques premiers indicateurs relatifs au genre, désormais demandés aux porteurs de projets d'insertion. Une culture de l'égalité pour un égal accès aux dispositifs est également insufflée.

Le Département s'attache aussi à lutter contre les stéréotypes et à promouvoir l'égalité auprès des jeunes *via* des actions ciblées filles/garçons au sein des collèges, par la mixité des séjours sportifs et culturels proposés aux jeunes, par une stricte parité filles/garçons au sein du Conseil départemental des jeunes.

Sur le registre de la protection de la jeunesse, la Maison de l'Adolescent sensibilise et prend les jeunes filles en charge.

Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, l'égalité réelle entre les femmes et les hommes peine encore à devenir une réalité dans chacun des contrats de ville, le Département soutenant toutefois une approche intégrée sur les questions d'égalité femmes/hommes.

Inscrit dans des dispositifs cadres tels que le rapport de situation comparée ou encore l'Agenda 21, l'engagement du Département en faveur de l'égalité des femmes et des hommes s'entend sur le long terme. Je vous remercie.

**Mme Martine VASSAL** : Merci Mme CARREGA. Y a-t-il des demandes d'intervention ? Mme RAOUX.

**Mme Aurore RAOUX** : Mme la Présidente, chers collègues, depuis la loi du 4 août 2014 et le décret d'application du 24 juin 2015, nous avons obligation de présenter en séance chaque année ce rapport. Il nous permet de voir les avancées opérées et les améliorations à apporter concernant l'égalité femmes/hommes en interne et sur les actions que nous menons pour le public que nous touchons.

Nous concernant, nous pensons qu'il ne suffit pas de se contenter d'un rapport, de ne faire que des constats, ce qui est en soi très important pour l'évolution des situations, mais au contraire de prendre appui sur ces constats pour agir efficacement dans ce sens. Alors avant de faire des propositions comme c'est notre habitude, quelques remarques.

Le rapport qui nous est soumis montre, comme celui de l'an dernier, que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à travailler dans notre collectivité, et cela dans toutes les DGA avec une légère augmentation dans le secteur de l'action sociale.

Malgré un léger recul sur 2016, les femmes sont les plus nombreuses à recourir au travail à temps partiel.

Cette année encore, je pense que nous serons d'accord pour dire qu'il y a beaucoup de travail à accomplir dans le domaine du rôle de chacun et chacune car, au-delà des chiffres, cela fait la démonstration que les stéréotypes sexués continuent d'être le frein le plus important à l'égalité entre les hommes et les femmes.

Les choix que font les filles et les garçons pour leur futur métier et les freins que constituent les stéréotypes entraînent inévitablement une proportion plus forte des hommes dans les filières techniques, où les primes sont plus fortes que dans la filière administrative.

On est loin de la mixité des métiers dans notre collectivité. Nous pourrions travailler à une proposition qui serait de privilégier à compétences égales une femme pour un poste dit « masculin » et un homme pour un poste dit « féminin ».

Nous pourrions aussi regarder comment des bénéficiaires du RSA, hommes comme femmes, pourraient suivre une sensibilisation sur la mixité des métiers, et pourquoi pas une formation dans un métier atypique pour obtenir un emploi. Cet engagement nous obligerait à regarder avec les organismes de formation, qui sont nos partenaires, comment y arriver.

D'autre part nous souhaitons que soit reconduit le projet du respect entre les filles et les garçons, et ce pour un nombre de plus en plus important de collèges.

Pour finir, concernant la violence faite aux femmes les enjeux sont immenses et nous nous félicitons de la création des 50 places d'hébergement mais, et peut-être à cause du mouvement « Balance ton porc » lancé il y a maintenant près d'un an, le nombre de signalements semble augmenter. Il est, pour nous, urgent de doter ces structures d'accueil de moyens financiers et humains supplémentaires afin qu'elles puissent répondre dans de bonnes conditions à la détresse des femmes victimes de violence et de prévoir la création de 250 places supplémentaires en hébergement.

Vous le voyez nous avons encore des transformations à faire pour qu'enfin l'égalité soit réelle. Je vous remercie de votre attention.

**Mme Sylvie CARREGA** : Ce que vous avez dit en préambule est un constat. Il n'y a rien à dire si ce n'est que le Département travaille justement pour améliorer l'égalité entre les femmes et les hommes.

Par contre, en ce qui concerne les violences faites aux femmes, je vous signale que, sous l'impulsion de la Présidente, nous avons signé cette convention tripartite avec Treize Habitat, dont vous dites que c'est insuffisant. Cependant, à vos yeux, ce n'est jamais suffisant. Le problème est que cet hébergement a un coût, dont la charge est supportée par le seul Département à ce jour. Avant, il y avait des financements de l'Etat, qui ont disparu. Peu avant son départ, j'ai rencontré le Préfet ROUSSET avec

SOS Femmes et les services pour lui demander de participer au refinancement de cette opération, qui représente plus de 80 000 €, pour m'entendre dire qu'il n'y avait pas d'argent et qu'il était obligé d'abandonner ce dispositif. Mme la Présidente a souhaité maintenir ce dispositif, désormais totalement financé par le Département, tant les appartements que le suivi social derrière avec l'association SOS Femmes.

Je vous signale aussi que seul le bailleur Treize Habitat s'est proposé pour ce dispositif. Je veux bien augmenter les places mais, à un moment donné, il va falloir que chacun prenne ses responsabilités et que les financements soient mis sur la table. Merci.

**Mme Martine VASSAL** : Merci Mme CARREGA, merci Mme RAOUX. Effectivement, sur les violences faites aux femmes, je pense que 250 places ne seraient même pas suffisantes aujourd'hui, compte tenu des problématiques rencontrées par certaines, surtout sur un territoire comme le nôtre qui est sujet à ce genre de violences de manière assez importante.

En complément à ce qui a été dit par Mme CARREGA, vous imaginez bien qu'en tant que Présidente, je mets particulièrement en avant le rôle des femmes au sein de cette institution. La difficulté que nous avons aujourd'hui est que nous agissons dans le seul cadre du volontarisme. Bien entendu, nous sommes tout à fait favorables à ce que les femmes fassent des métiers d'hommes et que les hommes fassent des métiers de femmes. Est-ce qu'il y a vraiment une différence ? Non, la loi française n'en fait pas. Nous n'avons pas encore le retour, mais je vous rappelle que les agents dans les collèges sont en majorité des femmes de catégorie C, ce qui nous fait justement baisser notre niveau en matière d'égalité hommes/femmes. J'ai donc donné la possibilité aux agents dans les collèges de passer des concours et de changer de filière, ce qui permettra aux femmes et aux hommes qui le souhaitent de pouvoir évoluer au sein de leur carrière. Nous avons initié cela l'année dernière et nous n'avons pas suffisamment de recul pour pouvoir l'évaluer, mais je pense que nous pourrons regarder d'un peu plus près ce dispositif l'année prochaine et voir s'il a permis à plus de femmes de passer des concours et de changer de filière en améliorant leur cadre fonctionnel.

La sensibilisation est donc forte, mais j'insiste sur la problématique du volontarisme. Nous restons quand même dans une société où il est compliqué pour les femmes de pouvoir tout mener de front, bien qu'elles aient énormément de compétences,

qu'elles puissent faire plusieurs choses à la fois, etc. Il faut avoir une sacrée santé et une sacrée volonté pour pouvoir faire cela. Il est de notre rôle d'ouvrir notre porte à toute une chacune pour qu'elle puisse faire la carrière qu'elle souhaite. En tout cas, sachez que nous y sommes extrêmement attachés et je remercie Mme CARREGA pour développer ces actions, notamment au niveau de l'observatoire.

Je vous demande donc de prendre acte de ce rapport.

*L'assemblée prend acte du rapport.*

## **RAPPORT 2 – RAPPORT 2018 SUR LA SITUATION INTERNE ET TERRITORIALE DU DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

**M. Bruno GENZANA** : Mes chers collègues, à l'instar du rapport précédent, les Départements de France sont tenus de présenter chaque année, à la veille du débat sur les orientations budgétaires, un rapport complet sur les engagements tenus en matière de développement durable. Le rapport que vous avez en annexe est extrêmement précis sur l'ensemble des mesures que nous avons prises et les effets qu'elles ont eus.

Répondre aux besoins des citoyens sans compromettre ceux des générations futures, c'est le défi auquel doit répondre aujourd'hui l'action publique. Le diagnostic posé par les acteurs du territoire à l'occasion des Etats Généraux de Provence a mis en avant l'objectif majeur d'une politique de développement durable. Notre département dispose d'atouts exceptionnels qui, en théorie, devraient lui conférer une situation socioéconomique particulièrement favorable. Pourtant, de nombreux indicateurs mettent en évidence des situations socioéconomiques préoccupantes.

La finalité pour le Département est donc de concilier, par une démarche transversale, clairement identifiée, tous les piliers de la société : environnementaux, économiques, politiques et sociétaux. Dans ce cadre, notre institution poursuit des objectifs de solidarité entre les territoires, les habitants, les générations, d'équité sociale dans l'accès à l'emploi, l'habitat, la santé, l'éducation, la préservation de l'environnement, la qualité de vie et l'épanouissement des êtres humains, mais aussi d'exemplarité dans notre fonctionnement interne.

Ce rapport est donc l'occasion de présenter les actions en cours et à venir portées par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en faveur du développement

durable de la Provence et poursuit un double objectif : d'une part, satisfaire aux obligations réglementaires en présentant la situation interne et territoriale du département en matière de développement durable et, d'autre part, montrer les implications volontaires du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône dans ce domaine.

Le rapport 2018 sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable de notre département est structuré en 4 parties. La première est la démarche de développement durable du Département des Bouches-du-Rhône. Cette partie présente les outils, les démarches et les leviers que notre institution développe en faveur du développement durable de notre territoire. Elle présente également des indicateurs territoriaux.

La deuxième partie vise à présenter les engagements et les quelques exemples d'actions portées ou soutenues par le Département pour chaque finalité développement durable. Certains sont connus, comme la fabrique de Provence mais d'autres, moins connus, méritent également d'être relevés dans ce rapport. La finalité est de lutter contre le changement climatique pour la protection de l'atmosphère, préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources, l'épanouissement de tous les êtres humains, la cohésion sociale, la solidarité entre les territoires et les générations et produire et consommer durable.

Pour la troisième partie, il s'agit de la dynamique d'intégration des finalités du développement durable au sein des services du Conseil départemental. Au même titre que toute organisation, le Conseil départemental consomme de l'énergie et des ressources, produit des déchets, occasionne des déplacements, etc. Cette partie vise à présenter la manière dont opèrent les services du Département pour intégrer les préoccupations sociales, environnementales, économiques au cœur de leur fonctionnement quotidien.

Enfin, il s'agit d'une volonté de concertation à grande échelle. Dès le début de notre mandat, c'est sur ce point que nous avons insisté. Afin d'apporter des réponses pertinentes aux besoins des territoires, le Département s'est engagé dans une nouvelle dynamique territoriale de concertation favorisant, selon votre expression, le « jouer collectif ». Cette démarche, avec celle de l'Agenda 21, rejoint la même réflexion engagée autour de l'élaboration d'une stratégie environnementale et du plan environnement. Ces orientations reflètent l'importance et la synergie de la

cohérence qui doivent porter cet outil pour rendre l'action départementale plus efficiente.

Mme la Présidente, au moment de conclure, je voudrais remercier les élus qui participent à cet Agenda 21 tout au long de l'année, notamment les élus de notre majorité Marie-Pierre CALLET et Marine PUSTORINO, mais également les élus de l'opposition qui sont extrêmement présents dans notre démarche : Marine AMSELLEM, Michèle RUBIROLA et Rosy INAUDI. Je voudrais également remercier les services pour leur implication.

Il est difficile de terminer ce propos sans faire allusion au plan environnemental que vous avez présenté cette semaine, Mme la Présidente. Beaucoup d'hommes et de femmes politiques parlent d'environnement, se saisissent de cette thématique aujourd'hui, etc. sans y mettre autant de moyens que vous. Au moment où je m'exprime, je voudrais associer mes deux collègues, Corinne CHABAUD et Patricia SAEZ, qui ont travaillé d'arrache-pied ces derniers mois pour être à la hauteur de vos exigences. J'ai encore à l'esprit cette première réunion où nous vous avons présenté l'ébauche de ce que pouvait être le plan environnemental. Vous aviez très clairement exprimé votre volonté, tracé le cap et vous nous aviez surtout donné une feuille de route très ambitieuse. Quelques mois après, nous avons présenté un certain nombre d'actions, certaines plus concrètes que les autres. Parler d'environnement, c'est bien, mais agir au service de l'écologie, du climat et de la lutte contre le réchauffement climatique, c'est mieux. Vous avez, à mon sens, réhabilité la volonté politique, celle de faire de l'écologie positive en définissant de manière concrète une manière d'agir aux élus qui représentent ce courant politique dans notre assemblée. Depuis René DUMONT et son pull-over rouge en 1974 jusqu'à aujourd'hui, un long cheminement a conduit les hommes et les femmes politiques sur cette thématique. Au-delà de cela, vous avez, avec ce plan environnemental, démontré que quand nous voulions, nous pouvions. De plus, vous nous permettez de le faire avec plus de synergie avec la métropole aujourd'hui et vous nous avez également montré que nous pouvions être très modernes en la matière. Quand il y a une volonté, il y a un chemin. Merci.

**M. Gérard FRAU :** Mme la Présidente, M. le rapporteur, chers collègues, les événements dramatiques des derniers jours nous obligent à poursuivre et amplifier l'action de notre collectivité en matière de développement durable et nous indiquent

que cette question doit être au cœur de nos choix et de toutes les politiques publiques.

Le rapport du GIEC publié le 8 octobre tire une nouvelle fois la sonnette d'alarme. Les inondations de l'Aude – je tiens d'ailleurs apporter tout mon soutien et celui de mon groupe aux victimes et remercier les sapeurs-pompiers qui se sont déplacés pour porter secours – nous alertent sur le réchauffement climatique bien sûr, mais également sur l'aménagement du territoire et sur nos pratiques individuelles et collectives. L'agenda 21 est un outil qui peut nous faire progresser et nous ne pouvons que nous féliciter de l'implication de notre collectivité dans ce cadre.

Le rapport présenté fait état de nombreuses actions, relevant pour certaines plus ou moins du développement durable, notamment au titre du cercle vertueux entre écologie, économie et social. Néanmoins, puisque nous sommes déjà dans le débat budgétaire – ce rapport en étant un préalable – je vais donc axer mon propos sur une question qui fait pleine page dans les médias depuis quelques jours, mais que nous n'allons voter que cet après-midi en commission permanente. Je parle bien sûr de l'aide à l'acquisition de voitures électriques. Il est quand même inquiétant pour notre assemblée et pour la démocratie de voir annoncer dans la presse – avant même que celle-ci soit votée par les élu(es) de la République – une décision du Département. Vous auriez attendu samedi pour communiquer, je ne vois pas ce que cela aurait pu changer sur le fond.

Ensuite, la publicité laisse entendre que cette prime est conjointe aux deux institutions, alors que la Métropole ne participe qu'à l'aménagement des bornes électriques sur la voie publique.

Concernant l'aide proprement dite, nous pensons que tant que cette aide est allouée aux communes, aux administrations, voire aux entreprises pour électrifier leurs flottes de véhicules, cela peut être une bonne chose. Mais il s'agit là d'une prime allouée aux particuliers, sans conditions de ressources, qui se cumule avec une aide de l'Etat de 6 000 €.

Le problème est que si les véhicules électriques n'émettent pas de CO<sub>2</sub>, ils ne sont pas si écologiques que cela puisque les émissions de CO<sub>2</sub> nécessaires à leurs fabrication produisent un bilan carbone proche de celui des véhicules thermiques, que le recyclage des batteries au lithium reste problématique tout autant que

l'écotoxicité de l'extraction de celui-ci, autant que le cobalt ou le nickel qui pourraient remplacer le lithium.

Enfin, la consommation électrique n'est pas neutre, nous le voyons avec le développement des climatisations individuelles et collectives dans une période où les uns souhaitent fermer la centrale de Gardanne, les autres voudraient fermer la centrale hydraulique de saint Chamas, d'autres encore les centrale nucléaires, sans que les choix majeurs de transition énergétiques n'aient réellement été faits.

Puis, s'il faut tourner le dos aux véhicules durement émetteurs de particules fines, la voiture électrique ne résoudra pas la question des embouteillages.

Nous allons donc avoir 1 000 voitures électriques par an, au minimum et autant de bornes de recharge qui seront ainsi déployées dans les 5 ans pour un coût global de 25 M€. Si nous voulons investir des sommes pareilles, qui vont être croissantes, alors finançons des transports gratuits ! Nous serons à la fois dans notre rôle social, nous nous adresserons à toutes les populations, nous réduirons les embouteillages et nous agirons concrètement pour la planète, car une autre culture des déplacements économes en carbone c'est un service public des transports de qualité et gratuit. Certains territoires – au moins un en tout cas – en ont déjà fait la démonstration.

En juin dernier, ma collègue Aurore RAOUX est intervenue sur la situation des collégiens et nous avons proposé avec notre groupe, comme l'ont fait mes collègues à la Métropole, la gratuité des transports scolaires *a minima*, ce qui représente 6 M€ par an. Ne croyez-vous pas que ce geste aurait été plus efficace pour la planète, les déplacements et la situation des familles dans notre département ? Je vous remercie.

**M. Jean-Marie VERANI :** Mme la Présidente, mes chers collègues, suite à la catastrophique écologique qui a eu lieu dans l'étang de Berre cet été, je tenais à vous alerter concernant la préservation de cet étang, le plus grand étang salé de France. En effet, suite à la démission de Nicolas HULOT qui a dénoncé ouvertement les lobbyistes dans les cercles du pouvoir, c'est l'échec du gouvernement en matière d'écologie et de développement durable qui s'est finalement fait ressentir. Ce n'était que de la communication avec, comme caution médiatique, Nicolas HULOT. Leurs promesses concernant la préservation de l'étang de Berre par la voix de leurs

députés locaux en marche arrière n'étaient donc que du vent. J'ai été dimanche dernier avec d'autres élus locaux à la manifestation devant la centrale EDF de Saint-Chamas pour la préservation de l'étang de Berre. Au vu de l'évolution de la situation, je souhaite que vous lanciez, Mme la Présidente, des états généraux pour la préservation de l'étang de Berre avec tous les acteurs concernés, notamment les élus de notre assemblée et plus particulièrement ceux du pourtour de l'Etang de Berre : M. RAIMONDI, M. LE DISSES et M. FRAU. Il faut maintenant agir sur ce dossier, avec notamment la réouverture du tunnel du Rove, ainsi que le projet de dérivation dans le Rhône pour que les rejets d'eau douce et de limon dans notre étang salé par l'usine EDF ne se fassent plus ou autrement.

Je vous félicite d'avoir promis le financement dès le début de votre mandature par le Département de la moitié des travaux pour la réouverture du tunnel du Rove. Il faut maintenant que d'autres collectivités y participent comme la Région. Concernant la participation financière de la Métropole et votre position actuelle dans celle-ci, nous ne pouvons être qu'optimistes pour ce dossier, ainsi que pour dénoncer le désengagement financier honteux, encore une fois, de l'Etat et du gouvernement pour notre étang. Merci.

**Mme Michèle RUBIROLA** : Mme la Présidente, mes chers collègues, tout comme mon collègue et ami, Gérard FRAU, nous avons été très surpris de voir une grande page annonçant ce dispositif avant que le vote n'ait eu lieu en séance publique. Même si vous êtes sûre de votre majorité, nous aimerions que les principes républicains soient respectés.

Après avoir dit cela, je voudrais aussi remercier en préambule toutes celles et ceux qui ont travaillé à mettre sur pied ce plan environnemental. Chacun sait aujourd'hui que nous ne pouvons plus fermer les yeux sur les dangers du dérèglement climatique. Canicule, îlots de chaleur, inondations, pluies diluviennes, assèchement des cours d'eau, etc. tous les clignotants sont au rouge. Il est temps de réagir !

Désormais à la tête de l'une des plus importantes collectivités de notre territoire, vous venez de présenter un plan environnemental pour les années futures. Au-delà du fait que ce plan recycle des annonces déjà datées, il a le mérite d'exister. Vous y développez vos ambitions pour vous attaquer aux urgences environnementales qui menacent notre écosystème : la pollution de l'air, la consommation énergétique, la dégradation de la biodiversité.

Alors, après ce satisfecit collectif, j'aimerais apporter quelques nuances, notamment concernant une mesure ciblée pour les particuliers : l'aide à l'achat de véhicules électriques. Sur le papier, les voitures électriques cumulent les qualités avec la douceur de fonctionnement, le silence d'usage, le coût dérisoire et l'absence d'émissions polluantes. Cette technologie a de l'avenir. Pourtant, les ventes ne décollent pas. Les raisons sont connues de tous : temps de charge trop long, difficulté d'accès aux bornes pour ceux qui ne disposent pas de *wall box* à leur domicile et, enfin, le prix. Concernant celui-ci, vous prévoyez d'octroyer une aide de 5 000 € à laquelle il sera possible d'ajouter le bonus écologique de 6 000 € prévu par l'Etat. Cette mesure, qui semble être une avancée, n'est pour nous qu'une mesure de plus qui viendra accroître les inégalités. En effet, cette aide limitée à 1 000 véhicules n'est pas conditionnée aux revenus des candidats et c'est là que le bât blesse. J'en ai d'ailleurs discuté en réunion avec M. GENZANA. Nous le savons tous, rouler vert coûte encore cher. Or remises et primes à la conversion, bonus écologique inclus, il faut compter au minimum 17 500 € pour une Renault ZOE, sans compter la location de batterie, 33 560 € pour une Volkswagen e-Golf, 27 900 € pour une Nissan Leaf ou bien encore 30 200 € pour une Hyundai Ioniq. Si nous ajoutons l'installation d'une *wall box* qui sécurise l'installation électrique et qui permet une recharge plus rapide, il faut alors compter 1 000 € de plus. Dès lors, comment imaginer que les classes populaires puissent assurer cette transition ? Au contraire, il aurait fallu faire plus pour ceux qui ne peuvent pas changer de véhicule. Cette mesure aurait été bien plus efficace car ce sont les plus pauvres qui disposent de vieux véhicules polluants.

Enfin, je voudrais évoquer un autre facteur de pollution de l'air : les bateaux de croisière. Déjà, en 2015, nous vous alertions et à l'époque nous faisons sourire. Aujourd'hui, il semble que nous prenions tous enfin conscience de la pollution engendrée par ces activités. Les études conjuguées de France Nature Environnement et de l'ONG allemande NABU nous ont prouvé que les bateaux de croisière à l'arrêt polluaient autant qu'un million de voitures. Le fioul lourd utilisé au port pour assurer l'alimentation électrique du bateau est en effet 3 500 fois plus polluant que le diesel. Infarctus, accidents vasculaires cérébraux, cancers, etc. chacun connaît désormais les désastres de la pollution aux particules fines sur la santé, à court comme à long terme. Même si je sais que vous avez à cœur le

développement économique de notre port de croisière, vous ne pouvez plus fermer les yeux. Alors, Mme la Présidente, il est temps d'agir avec force contre cette pollution, d'électrifier nos quais, de mettre en place des normes environnementales drastiques et de comprendre que le développement économique de notre territoire ne peut plus se faire au détriment de la santé de nos concitoyens. Sans quoi, vous pourrez faire toutes les annonces que vous voudrez, Marseille restera malheureusement pour longtemps la ville la plus polluée de France.

**M. Bruno GENZANA** : Mme la Présidente, mes chers collègues, sincèrement, ce qui me choque le plus, ce sont les pleines pages qui relatent les effets dramatiques de ce qui se passe dans le monde, mais aussi près de chez nous. Nous parlions de l'Aude tout à l'heure et c'est ce qui me choque plus, plutôt qu'une page de publicité annonçant une bonne mesure. Chacun aura compris que, la Métropole et le Département travaillant main dans la main, le calendrier s'en trouve modifié. J'ai vraiment beaucoup de mal à comprendre le raisonnement intellectuel qui vous amène à nous expliquer qu'une personne ne pourrait pas acheter une voiture avec une prime de 5 000 € supplémentaires. C'est quand même mieux d'avoir 5 000 € de plus pour acheter un véhicule quand on en a la volonté.

Nous n'avons pas parlé des inserts pour les cheminées, nous y reviendrons lors de la session de décembre. Dans cette affaire comme dans l'autre, ce qui nous a animés, c'est d'être l'outil permettant de prendre la bonne décision. C'est cela l'écologie positive. Quand nous sentons qu'un acte citoyen peut avoir une conséquence sur la planète en général et qu'il est parfois difficile de prendre la décision, le Département devient un acteur de cette décision. C'est un acte politique, que nous revendiquons. Vous auriez préféré des conditions financières. Pour notre part, nous pensons que tous les habitants de ce département doivent être égaux devant nos décisions. Chacun a le droit de bénéficier de ces mesures. Ce n'est pas le lieu pour polémiquer ce matin.

**M. Richard MALLIE** : Une réflexion me vient à la suite de ces échanges : qu'est-ce qui nous importe ? Remplacer un véhicule polluant par un véhicule beaucoup moins polluant, zéro émission. Quelle que soit la personne qui conduira ce véhicule, l'essentiel est qu'il soit en circulation à la place de l'ancien pour qu'il y ait moins d'émissions et moins de pollution. Vous faites un procès d'intention que je trouve un peu déplacé.

**Mme Martine VASSAL** : Merci pour vos différentes interventions. Il est vrai qu'entreprendre des actions réelles et concrètes change un peu dans le jeu politique. Cela permettra peut-être de montrer à nos habitants que lorsque nous nous engageons, nous obtenons des résultats. Ils verront que l'action politique sert véritablement.

Sur le coût, nous ne sommes pas tout à fait en phase sur les chiffres. Par exemple, une ZOE coûte dans les 23 000 € et, si nous enlevons les deux aides, nous arrivons à un prix similaire à celui de toute voiture de cette gamme. Il faut également prendre en compte le non-entretien, puisqu'il n'y a qu'une batterie à changer de manière épisodique. Il faut aussi des bornes électriques. A ce titre, avec la Métropole, nous aurons 475 bornes avec deux prises chacune d'ici 2021 afin de pouvoir recharger les véhicules sur le domaine public. A titre informatif, il y en a à peu près une dizaine qui ont été installées ici. Mes chers collègues, si vous souhaitez venir en voiture électrique, n'hésitez pas. Vous pourrez les recharger ici, nous vous indiquerons les lieux sur le P0 et le P1. Je sais que M. MALLIE vient régulièrement en voiture électrique et utilise ces prises.

Sur l'électrique, certes tout ce que nous utilisons au XXI<sup>ème</sup> siècle est polluant. Bien entendu, le tout électrique n'est pas une solution, le tout diesel non plus, le tout charbon non plus et le tout bois non plus. Nous sommes à un tournant au niveau de la transition énergétique. Le nouvel organisme AtmoSud, ancien AirPACA, a indiqué que 55 % de la pollution venaient des industries, 30 % de la mobilité et le reste de la pollution domestique, notamment le chauffage à poêle ou par cheminée. Nous avons donc toute une série d'éléments qui nous obligent aujourd'hui à prendre des dispositions pour permettre aux futures générations et à nous-mêmes de mieux respirer sur ce territoire. C'est ce que nous avons fait et nous dévoilerons plus en détail ce plan en décembre. Nous le porterons en collaboration avec la Métropole, ce qui prouve qu'il peut y avoir convergence entre institutions sur ce type de thématique. Nous avons la volonté d'apporter des solutions réelles.

Mme RUBIROLA, je n'ai jamais ri lorsque la pollution des ferries a été évoquée par M. JIBRAYEL avec toute la vigueur que nous lui connaissons, notamment au niveau des 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> arrondissements. C'est une prise de conscience globale des élus. Au niveau du Département, nous avons poussé le grand port autonome à faire des travaux et nous participons à l'électrification pour 6 M€ sur 14,5 M€ au total. Une

compagnie est complètement électrifiée aujourd'hui et nous espérons bien que, d'ici 2023, la totalité des ferries sera électrifiée, ce qui améliorera de manière conséquente la qualité de l'air.

Sur la voiture, la question des péages urbains m'a été posée hier. Je pense qu'avant de se poser cette question, il faudrait avoir des transports dignes de ce nom pour pouvoir laisser la voiture de côté. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. De nombreuses personnes sont par ailleurs éloignées de l'emploi à cause de ce facteur. En effet, au lieu de mettre entre 250 et 300 € dans une voiture entre l'entretien, le carburant et les assurances, certains préfèrent peut-être rester à la maison car cela leur coûte moins cher que d'aller travailler. Ainsi, avant de faire des annonces de type « *mettez des péages pour avoir de l'argent !* », il faudrait d'abord avoir des transports. A cet égard, M. FRAU, je vous rappelle que la partie investissement est conséquente, puisque nous avons annoncé 300 M€ et qu'une grande partie a été utilisée par la Métropole sur des BHNS, Istres, Aix et des transports doux, justement pour améliorer les possibilités d'utilisation des transports en commun. Donc, avant de nous interroger sur les péages, il faut d'abord avoir les transports. Ensuite, nous réfléchissons. C'est la raison pour laquelle j'ai pris la balle au bond et j'ai proposé que le gouvernement nous rétrocède une partie des taxes qu'il prend sur l'essence et le gasoil pour que nous puissions proposer de meilleurs transports. Cela étant, je suis très pessimiste sur la participation de l'Etat aux transports. Nous sommes donc en train de réfléchir à une fiscalité dynamique qui permettrait, non pas de taxer les habitants et les entreprises, mais de développer des transports dignes de ce nom. A ce moment-là, nous pourrions réfléchir à d'autres moyens pour laisser la voiture de côté. En tout cas, nous avons la volonté d'utiliser toutes les possibilités. Nous sommes en train de réfléchir à des bus à hydrogène autour de l'étang de Berre, mais aussi à des bus électriques qui pourraient être utilisés sur de longues distances. C'est un peu plus volumineux, donc plus compliqué sur des déplacements urbains avec des ronds-points à passer. Il y a vraiment une prise à bras-le-corps de cette problématique.

Sur l'Etang de Berre, M. VERANI, nous participons encore au GIPREB, qui est là pour permettre à cet étang de continuer à vivre comme il vit actuellement. Aujourd'hui l'arrivée d'eau douce impacte énormément la biodiversité de cet espace, ce qui n'est pas acceptable. Il y a aussi un investissement du Conseil Départemental

sur les travaux qui tiennent à cœur à M. JIBRAYEL sur Le Rove. Cependant, l'Etat doit aussi prendre ses responsabilités. Il n'y a pas que les collectivités territoriales qui doivent le faire. Encore une fois, c'est une problématique plus globale. L'interrogation est simple, soit nous tendons la main et nous verrons ce qui tombe, soit nous agissons pour que les populations de ce territoire puissent bénéficier d'un meilleur environnement. En tout cas, c'est notre volonté et nous pourrions en débattre à nouveau en décembre.

L'heure avançant, nous passons au prochain rapport.

*L'assemblée prend acte du rapport.*

### **RAPPORT 3 – MODIFICATION DES PROGRAMMES DES PISTES CYCLABLES ET DE MODERNISATION DES ROUTES DEPARTEMENTALES**

**M. Éric LE DISSES** : Je conseille à tout le monde de rouler en vélo, il n'y aura plus de problème.

Le Département s'est engagé dans une politique ambitieuse d'aménagement de pistes cyclables avec, comme objectif, de développer toutes les pratiques cyclables avec un souci de sécurisation permanent. Forte de cette stratégie, la Direction des Routes et Ports met tout en œuvre pour respecter les engagements que nous avons pris. De nouveaux projets ont avancés plus vite que prévu – c'est une belle surprise – et pourront être réalisés sur l'exercice 2018. Il est donc possible de renforcer le programme des pistes cyclables voté au BP 2018 avec les opérations suivantes :

- canton d'Arles, RD36C, commune d'Arles, aménagement d'une piste cyclable à Salin-de-Giraud pour un montant de 1 M€ ;
- canton d'Arles, RD36D, commune d'Arles, aménagement d'une piste cyclable pour un montant de 1,1 M€ ;
- canton de Salon 1, RD538, commune de Sénas, aménagement d'une piste cyclable avenue du Lubéron pour un montant de 500 000 € ;

Afin de résoudre rapidement un problème de sécurité routière, le programme de modernisation des routes doit lui aussi être complété par une opération qui sera réalisée en 2018, dans le canton de Trets, RD12, sur la commune de Trets, avec l'aménagement du carrefour de la Burlière pour un montant de 350 000 €.

Les trois opérations RD12, RD36 et RD538 doivent également être rajoutées sur la liste des opérations à prendre en considération pour 2018.

Le rapport, Mme la Présidente, chers collègues, n'a pas d'incidence budgétaire, les moyens nécessaires à ces opérations étant inscrits sur les autorisations de programme de la Direction des Routes et des Ports, que je remercie.

**Mme Martine VASSAL** : Merci. Y a-t-il des demandes d'intervention ? Non, je passe au vote.

*Vote – Le rapport est adopté à l'unanimité.*

#### **RAPPORT 4 – RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019**

**M. Didier REAULT** : Mme la Présidente, vous avez évoqué ce rapport sur les orientations budgétaire 2019 hier à la Métropole car, depuis votre élection à cette collectivité, vous avez réaffirmé votre volonté d'assurer une cohérence des politiques publiques entre le Département des Bouches-du-Rhône et la Métropole Aix-Marseille. C'est une bonne chose, tout le monde constatant que ces territoires sont semblables et nécessitent des politiques cohérentes, sans doute beaucoup plus fortes. C'est ce que nous allons voir dans ces orientations budgétaires.

Je voudrais vous dire d'abord qu'en cette fin d'année 2018, l'institution financière du Département reste solide. Son épargne brute, grâce aux efforts de gestion des dernières années et à la bonne tenue des ressources fiscales sans augmentation des impôts, varie bon an, mal an, entre 230 et 250 M€. C'est ce qui constitue notre capacité d'investissement et d'autofinancement, mais aussi notre capacité à convaincre les banquiers et les organismes de crédit de nous soutenir dans nos opérations d'investissement. Cette capacité d'emprunt nous permet de conduire des politiques d'investissement allant de 430 à 450 M€ par an depuis plusieurs années sur ce territoire, tout ceci dans des conditions financières les plus raisonnables possibles, notamment en termes d'endettement. Vous savez que c'est l'un de mes sujets. Nous essayons de contenir cette dette en dessous des moyennes nationales. A fin 2018, nous serons sur un endettement de 870 M€ environ, qui représente 425 € par an et par habitant, soit 3,2 années de solvabilité environ. Si nous voulions tout rembourser, il nous faudrait donc 3,2 années d'épargne brute au regard de notre dette actuellement. C'est un bon rapport, sachant que le maximum à ne pas dépasser au niveau national est de 10 ans, avec une moyenne de l'ordre de

6 années pour les départements millionnaires. Nous sommes donc largement en dessous de ces chiffres.

Tout cela pour vous dire qu'il ne s'agit pas de se contenter de cette bonne santé financière et de se dire que tout va bien. Nous avons des défis à relever et vous les avez bien identifiés depuis quelques semaines, Mme la Présidente, et nous en parlons depuis quelques années ici : contribuer à l'investissement structurant sur notre territoire. Nous avons ainsi participé à l'investissement dans les communes et nous poursuivrons cette action aux mêmes montants que ceux consentis ces dernières années.

Nous avons également enclenché, à votre demande Mme la Présidente, un mouvement fort d'investissement sur la ville de Marseille à hauteur de 100 M€ ces dernières années, puis de 50 M€ pour les deux prochaines années. Ce sont des montants importants qui bénéficient aujourd'hui à la ville de Marseille alors qu'elle n'avait pas vu un kopek durant des années, sinon quelques-uns qui ne servaient pas vraiment à l'investissement.

Une nouvelle donne arrive aujourd'hui avec la Métropole, qui présente des besoins d'investissement forts en matière de transport et de mobilité, sur lesquels nous sommes déjà intervenus à hauteur de 300 M€ ces 3 dernières années. Il y a aussi tout ce qui tourne autour du développement économique, de l'attractivité, des routes et du plan environnemental dont vous avez parlé tout à l'heure.

Cette volonté de mise en cohérence des politiques publiques entre Métropole et Département, notamment en matière d'investissement, nous a conduit à proposer à votre demande dans ces orientations budgétaires une contribution à hauteur de 300 M€ supplémentaires sur les 3 années à venir aux investissements de la Métropole en matière de mobilité et de transport en commun. C'est un effort extrêmement important et massif que nous allons devoir mener. C'est sans doute l'un des plus gros efforts qui puisse être fait pour une collectivité après l'Île-de-France sur un territoire. Il faut bien l'intégrer. C'est un effort audacieux. Dès votre élection à la Métropole, vous avez établi la nécessité d'une convergence entre la Métropole et le Département. Les intentions du gouvernement, si elles restent celles qu'elles sont, doivent être anticipées, non seulement sur l'organisation de nos collectivités, mais aussi sur la structuration de notre territoire et cela demande des investissements.

Tout cela doit se faire dans une optique de sécurisation de nos budgets. Nous avons donc beaucoup travaillé avec les collègues – et nous avons achevé nos conférences budgétaires ces deux dernières semaines – pour trouver des solutions qui nous permettront d’assurer les financements sur 2019, mais aussi sur 2020 et 2021. Cela nécessitera un certain nombre d’efforts en matière de dépenses de fonctionnement. Je souhaite à cet égard, Mme la Présidente, remercier l’ensemble des collègues en charge d’une délégation que j’ai pu rencontrer au cours de ces dernières semaines pour le travail important et indispensable accompli avec l’ensemble de leurs directions et services du Département pour dégager des marges de financement et nous permettre de solidifier nos investissements.

Je ne vais pas détailler ce rapport sur les orientations budgétaires, car je suppose que tout le monde l’a lu dans le détail et analysé les tableaux fournis. Tout le monde connaît le contexte national. L’Etat vit à découvert pendant trois mois de l’année, avec un déficit budgétaire de 84 milliards, et il nous demande de fournir les subsides pour continuer à dépenser autant. Le contexte départemental, je pense que nous en avons assez parlé durant cette séance et les séances précédentes. Nous faisons des efforts en matière de fonctionnement, qui nous permettent de financer des investissements importants. Ce sera tout l’objet de l’année 2019. Lors de la présentation du budget au mois de décembre, vous verrez que, même si les annonces sont audacieuses, elles restent sécurisées. Vous pouvez croire que je veille au grain.

**M. Gérard FRAU :** M. le Rapporteur au budget, chers collègues, le débat d’orientations budgétaires issu du rapport d’orientations présenté par notre collègue délégué au budget revêt une importance majeure dans la vie de notre collectivité, puisqu’il permet de présenter et d’analyser la situation budgétaire, financière et fiscale, mais également d’avoir un débat sur lequel chaque groupe peut s’exprimer en amont du vote du budget.

La lecture du rapport, de notre situation financière et des évolutions de recettes ferait pâlir de jalousie bien des départements et bien des collectivités en France. Malgré les mauvais coups de l’Etat passés, en cours et surtout à venir, notre situation est saine et nos marges de manœuvre bien réelles.

La fiscalité directe, sans augmentation sur les ménages, est positive sous l’effet de l’évolution des bases, le marché de l’immobilier florissant ce qui rejaillit sur nos

recettes de DMTO (+8 %), et provoque une augmentation de nos recettes de fonctionnement de près de 2 %.

Cela nous impose d'être ambitieux et de répondre aux besoins des populations qui sont passez-moi le terme – notre cible, c'est-à-dire les plus démunis. Nous ne cessons de le dire, et cela s'est encore renforcé depuis la loi NOTRe, nous sommes chefs de file en matière d'action sociale, c'est-à-dire de solidarité, d'insertion, d'action envers les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, l'enfance dans toutes ses dimensions. Cela veut dire que nos marges de manœuvre doivent nous permettre de renforcer les actions d'insertion, de relever encore le niveau de l'A.P.A. pour lequel nous restons en dessous des 20 €, et l'aide aux associations qui sont le ciment social de notre département, de trouver des solutions d'urgence face aux détresses de ceux qui vivent dans la rue, qu'il s'agisse d'hommes, de femmes, d'enfants, qu'ils soient étrangers ou pas, car notre action de solidarité et d'insertion est avant tout une action pour la dignité humaine. Je me félicite d'apprendre aujourd'hui que 95 % des mineurs isolés étrangers sont aujourd'hui en foyer. J'aurais néanmoins une petite remarque sur un cas précis dans mon canton car, à Martigues, une quinzaine de mineurs isolés étrangers ont été accueillis dans un hôtel mais, ni le maire, ni moi-même en avons été informés en amont ou en direct. La ville aurait pu et souhaite contribuer à un meilleur accueil.

Je vois dans le rapport que vous confirmez pour nos collègues et je cite : « *la création de 300 emplois permanents* ». Si nous ne pouvons que nous en réjouir, nous aurions préféré y lire « *300 emplois permanents et statutaires* », puisque nous nous inscrivons dans la durée et que, bien plus que de herbes et de caméras, ce dont nous avons besoin dans nos collègues, c'est de plus d'adultes. En résumé, nous voulons que tous les moyens soient mis en œuvre dans le service public départemental, dans nos MDS, nos PMI et dans l'ensemble de nos services d'accueil en renforçant également le travail de prévention où le nombre d'éducateurs spécialisés reste insuffisant.

Cette action doit s'accompagner de l'exigence que chacun assume ses responsabilités, qu'il s'agisse de l'Etat, de la Métropole ou de la Région, qui coupe les financements aux centres sociaux ou aux contrats de ville, mais également de la CAF, de Pôle emploi et des services de l'Etat en général qui se réduisent comme peau de chagrin.

Une étude de l'Institut des Politiques Publiques parue dans Le Monde du samedi 13 octobre démontre que, si les plus riches vont connaître un véritable gain de pouvoir d'achat et les classes dites moyennes un petit gain, ce sont encore les plus démunis qui vont connaître une baisse réelle de leur pouvoir d'achat sous les effets cumulés des budgets nationaux 2018 et 2019, et ce malgré les opérations de communication à bout de souffle du gouvernement.

Vous disiez, lors de la présentation du DOB pour 2016, en guise de conclusion voire de profession de foi, et je vous cite : « *Le travail et le mérite doivent davantage être reconnus et récompensés. Notre politique d'aide doit être mieux ciblée sur les classes moyennes et les familles qui en ont vraiment besoin.* ». Je vous avais dit, sans que vous ne me répondiez vraiment, que je comprenais mal le sens de cette phrase conclusive. En tous cas, la lecture que nous souhaitons en faire, c'est que le travail de celles et ceux qui animent le service public départemental soit toujours mieux reconnu et que ceux qui en ont vraiment besoin, c'est-à-dire celles et ceux qui souffrent – dans un pays qui compte 9 M de pauvres – ce sont les plus démunis pour lesquels nous devons être, toujours plus et avec d'autres, un bouclier social. Cela veut dire de mettre tous les moyens dans nos Maisons de la Solidarité où, souvent, les personnels sont en souffrance, vous le savez Mme la Présidente. Après les mouvements de grève dans le 13<sup>ème</sup>, nous sortons de 15 jours d'action dans la MDS du 3<sup>ème</sup> arrondissement relayés la semaine dernière par une grève dans l'ensemble des MDS. Je sais que vous avez reçu les personnels la semaine dernière.

Pour sa part, l'ASE gère près de 3 500 enfants, dont 800 mineurs isolés étrangers. La protection de l'enfance est au cœur de notre mission, il nous faut entendre les travailleurs sociaux et administratifs de ces services et leurs représentants en y consacrant un effort maximal. C'est notre responsabilité et notre rôle majeur !

Tenir un débat d'orientations budgétaires, chers collègues, c'est aussi se projeter sur l'avenir. Et là, avec les incertitudes sur la métropole, une éventuelle fusion, une Présidente bicéphale, que d'ambiguïtés ! C'est le mariage d'un Département qui détient une expertise certaine, des moyens humains et financiers plutôt corrects malgré un endettement qui sera supérieur au milliard à la fin du mandat, à une Métropole qui dysfonctionne, non désirée et qui traîne 2,5 milliards de dettes. C'est une fusion dont tout le monde parle, mais que personne ne veut vraiment, un peu comme un couple qui voudrait se marier mais ne surtout pas avoir d'enfants

ensemble. Si une fusion forcée avait lieu, avec les retards et les immenses besoins de la Métropole sans capacité d'autofinancement, que deviendraient les engagements du Conseil Départemental sur les constructions de collèges, de casernes de pompiers, l'aide aux communes, aux associations, aux clubs sportifs, etc. ? Puis, nous fusionnerons le Département avec la Métropole, avec une Métropole à Toulon, une Métropole à Nice qui, sous peu, en feront de même avec leurs Conseils Départementaux et, un jour, un libéral bien trempé à la sauce de la baisse de la dépense publique viendra nous expliquer qu'il est déraisonnable d'avoir trois Métropoles sur un périmètre pareil, qu'il faut n'en faire qu'une et s'interrogera sur l'utilité de la Région. Il en viendrait ainsi à nous annoncer la fin des collectivités territoriales, la fin de la décentralisation, la fin de la démocratie de proximité...

Nous ne nous y résolvons pas ! Les compétences majeures du Département doivent rester au Département, d'autant que la loi NOTRe a supprimé en principe les doublons en termes de compétences même si, vous les premiers, cherchez toujours comment contourner ses effets. La Métropole est en échec parce que le remède administré est plus terrible que le mal. Laissons aux communes et au Département, qui sont le couple le plus efficace de notre République, les compétences de proximité, d'action quotidienne et laissons la Métropole agir, avec des moyens renforcés par l'Etat, notamment en investissement, sur les grandes dimensions spatiales du développement économique, de la mobilité, de l'environnement, de l'université ou de la santé.

Nous nous remettrons la tête à l'endroit, nos concitoyens pourraient mesurer l'efficacité de l'action publique locale et nous pourrions, ici, avoir un débat serein, avec des certitudes sur l'avenir comme le méritent également les agents de notre institution, qui ont besoin de sérénité pour assumer leurs difficiles missions. Je vous remercie.

**Mme Josette SPORTIELLO** : Mme la Présidente, mes chers collègues, avant d'en arriver à la DM2 et aux orientations budgétaires, permettez-moi un propos préliminaire sur des problèmes récurrents. Vous soulignez souvent, et à juste titre, que la protection des plus fragiles et des plus isolés est l'ADN de notre institution. Oui, le Département reste la collectivité chef de file des politiques de solidarité. C'est pourquoi il doit offrir à l'ensemble de sa population un bouclier social à la hauteur de cette exigence. Je ne reviendrai pas sur la situation des mineurs non accompagnés

qui errent dans la ville de Marseille, et dont le quotidien La Provence a encore fait état dans son édition de mercredi. Je ne reviendrai pas non plus sur les condamnations du Conseil Départemental, qui nous obligent à payer des astreintes faute de répondre à nos obligations légales de placement. Nous en avons parlé tout à l'heure. Les récents incidents de la Halle Puget démontrent pourtant que lorsque l'État de droit, lorsque la puissance publique faillissent, c'est le désordre qui s'installe au cœur de notre ville. Minimiser les problèmes et tenter de les évacuer, c'est se condamner à rendre les situations toujours plus difficiles. Nos Maisons de la Solidarité en sont bien conscientes, elles qui chaque jour manifestent leurs inquiétudes. Confrontés à une explosion de la précarité, nos agents du Conseil Départemental assurent avec beaucoup de courage et de dévouement leurs missions de service public. Je veux ici les saluer. Entre 2016 et 2017, le nombre de bénéficiaires d'aides sociales a augmenté dans des proportions considérables : 32 % de ménages supplémentaires arrivent devant les travailleurs sociaux. Nos agents sont au bord de la rupture. Les moyens humains manquent, la pénurie aggrave les situations de conflit, les délais pour prendre un rendez-vous s'allongent, le public est souvent reçu dans des salles d'attente bondées et il arrive même que des fonctionnaires soient contraints d'accueillir des enfants dans leurs propres foyers, faute de place disponible. Les MDS sont le plus souvent les derniers services publics dans les quartiers populaires. De l'Estaque à la Belle-de-Mai, tout ce qui faisait le ciment de l'unité républicaine est en train de s'effriter sous nos yeux. Ce qui se passe, chacune et chacun d'entre nous doit en être parfaitement conscients.

Ceci dit, venons-en au budget. Même si ces débats peuvent sembler rébarbatifs, ils ont le mérite d'être factuels et incontestables, car ils éclairent une politique. La DM2 qui nous est présentée aujourd'hui voit une légère augmentation des dépenses de fonctionnement et une diminution de la capacité d'investissement. Ces dépenses ne cessent de croître avec une augmentation de 34,7 M€ pour atteindre un montant total de plus de 2 milliards d'€. Les recettes de fonctionnement, quant à elles, ne viennent pas résorber l'augmentation des dépenses. En effet, ces dernières augmentent de 9,8 M€ laissant un solde négatif de près de 25 M€. Nous constatons aussi une diminution de près de 25 M€ de l'épargne brute et de 29 M€ de l'emprunt, ce qui correspond à 50 M€ en moins d'investissement.

Alors, soit l'exécutif départemental réalise que toutes les promesses ne pourront pas être tenues, soit il amorce une gestion prudentielle en réponse aux incertitudes qui pèsent sur l'avenir de notre institution. Bien sûr, les dépenses de solidarité augmentent, nous devons le souligner. Il y a même une rallonge budgétaire de près de 3,7 M€ pour le bel âge. Depuis longtemps, notre institution a tout fait pour favoriser le maintien à domicile de nos anciens, car il est toujours meilleur pour la santé et le moral de vieillir paisiblement dans son environnement familial, d'où la hausse régulière des sommes consacrées à l'APA à domicile. Au-delà de ces seules dépenses, choyer nos seniors est bien évidemment une excellente chose. Qui songerait à vous le reprocher ? Nous n'avons pas mauvais esprit, Mme la Présidente, et l'idée d'une gestion clientéliste et électoraliste, dont on nous a si souvent accusés par le passé, ne nous a jamais effleurés.

La capacité d'autofinancement du Département baisse, l'épargne brute se dégrade et les ratios comparatifs avec les autres Départements de même strate se normalisent, signe que nous perdons peu à peu nos marges de manœuvre et que les prochaines années seront beaucoup plus compliquées. Nous sommes moins endettés que les autres Conseils Départementaux et, pourtant, nous avons le même taux d'équipement que la moyenne de la strate nationale, soit 101 € par habitant, pour ne prendre qu'un seul exemple. Dans le même temps, nos dépenses réelles de fonctionnement sont fortement au-dessus de la strate, 1 025 € contre 883 €, tout comme les produits des impositions directes, 297 € contre 286 €. Autrement dit, par habitant, nous dépensons en fonctionnement davantage que les autres Départements comparables, sans pour autant plus nous équiper et tout en maintenant une fiscalité directe relativement élevée et un taux d'emprunt faible.

Alors, reste la dette, qui risque d'augmenter ces prochaines années. Les promesses s'accumulent, mais ce sont les générations futures qui risquent de les financer puisque vous prévoyez de passer d'un endettement de 388 € par habitant cette année à 686 € par habitant en 2020. A ce rythme, la légendaire santé financière du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône risque sous peu de se trouver bien compromise.

Enfin, nous relèverons que les dépenses d'investissement ne cessent de fléchir. Bien sûr, le calendrier de la DM2 peut représenter un frein à l'investissement, mais le mal est plus profond. Oui, une menace plus grande plane sur notre institution. Jusqu'à

présent, vous disposiez d'une puissance de feu redoutable. Vous allez désormais entrer dans une phase de dégradation et d'incertitudes, incertitudes financières, institutionnelles et politiques. Il s'agit d'incertitudes financières avec le nouveau contrat entre l'Etat et les collectivités que vous avez refusé de signer. Avec cette nouvelle donne budgétaire, l'Etat, plus jacobin que jamais, veut faire porter les efforts sur les seules collectivités. Par ce contrat, l'Etat souhaite limiter notre capacité d'investissement. Vous invoquez la libre administration des collectivités territoriales pour vous en affranchir, c'est courageux, mais risqué ! Cela risque en effet de peser sur nos finances et notre capacité à construire de nouvelles politiques publiques.

Les incertitudes institutionnelles sont le fait de la montée en puissance de la Métropole et de la fusion avec le Département. Le sujet agite le landerneau départemental depuis maintenant près de deux ans sans que personne n'y voit très clair. Dès le début, notre groupe a milité pour une fusion du Département et de la Métropole. Cette fusion, si elle voit le jour, permettra de réduire le millefeuille administratif. De plus, elle permettra à nos administrés d'avoir une meilleure lisibilité de notre action politique, même si la capacité d'investissement de la Métropole est encore insuffisante aujourd'hui. Néanmoins, cette fusion pose aussi des questions qui restent sans réponse. J'espère, Mme la Présidente, que votre récente élection à la tête de la Métropole vous permettra de nous éclairer, notamment sur l'avenir des agents du Conseil départemental comme sur les futures compétences de l'entité fusionnée. Quel avenir aussi pour les conseillers départementaux ? Beaucoup de points d'interrogation...

Enfin, la dernière incertitude est l'incertitude politique qui fait de vous, désormais, la présidente de deux institutions, avec un budget cumulé de plus de 6,5 milliards d'€. Elles seront, dans les années qui viennent, les piliers du développement de notre territoire. Vous avez désormais tous les leviers et tous les pouvoirs entre vos mains, mais les enjeux sont immenses et nécessitent un engagement sans faille. Dans ce grand combat pour l'avenir de nos institutions et de nos territoires, nous gageons, Mme la Présidente, que persuasion et combativité ne vous feront pas défaut. Quant à nous, élus socialistes et écologistes, nous serons à vos côtés des acteurs responsables et vigilants. Je vous remercie.

**M. René RAIMONDI** : Mme la Présidente, M. le rapporteur du budget, mes chers collègues, voici un an, notre groupe avait proposé une lecture critique du ROB qui se

voulait avant tout constructive. Les réserves portaient en tout premier lieu sur le caractère exagérément synthétique du document au regard de l'importance des masses budgétaires. 5 pages en 2017, 8 en 2018. Nous pouvons voir le verre à moitié vide ou à moitié plein, nous dire que nous avons 3 pages de plus à considérer ou que nous sommes encore très loin d'un cadre suffisant à l'analyse.

Nous évoquons également les incertitudes fortes liées, entre autres, à la diminution de la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle et à la loi de programmation des finances publiques 2018-2020. Aujourd'hui, les mêmes incertitudes nous assaillent, les mêmes causes produisant les mêmes effets. L'évolution institutionnelle à moyen terme et la contractualisation à court terme toujours questionnent.

Enfin, nous faisons part de nos craintes relatives à un certain désinvestissement du Département du monde associatif. Nos acteurs locaux, de terrain et de cohésion sociale en souffrent. J'aurais aimé qu'une présentation détaillée de vos objectifs permette un authentique débat sur le sujet.

Ces questions, nous le voyons donc, se transposent au nouvel exercice et nous y revenons, sans que le caractère répétitif de nos interventions sur le budget entame les convictions qui nous animent.

Je reviens d'abord sur l'évolution institutionnelle, puisque notre ROB succède d'un jour à celui de la Métropole, et que vous présidez désormais les deux institutions. La fusion Département/Métropole introduit une nouvelle incertitude au regard des politiques publiques, notre gouvernance globale étant toutefois de nature à apporter, peut-être, une cohérence bienvenue. Pour autant, je rappelle – et vous ne m'en voudrez pas, j'espère – la contradiction entre la position que vous avez demandé de prendre dans cette assemblée au regard de cette contractualisation et celle que nous avons prise à la Métropole : contre d'un côté, pour de l'autre. Bien entendu, vous ne dirigez pas l'exécutif métropolitain alors. Il sera intéressant de faire un peu d'uchronie en vous demandant ce que vous auriez proposé au conseil métropolitain si vous l'aviez alors présidé. Toujours est-il que ce refus de contrat Etat/collectivité locale nous expose à des pénalités, puisque la dynamique des dépenses de 2018 excède l'objectif exigé de 1,2 % de hausse et nous impactera de 15 M€. En 2019, il en sera de même avec les 3,8 %. Bien entendu, nous vous rejoignons sur le

caractère fallacieux de ce contrat qui n'a de contrat que le nom, l'objectif de 1,2 % étant intenable, ne serait-ce que du point de vue de l'évolution de l'inflation.

Vous présentez une stratégie d'autorégulation dans la maîtrise des dépenses de fonctionnement, l'Etat ayant évidemment refusé d'accorder la majorité des dérogations demandées par le Département sur les dépenses spécifiques. Je dis évidemment, car ce contrat est davantage une tutelle qui ne dit pas son nom. Nous vous avons suivi et avons voté votre motion. Vous avez découvert à ce moment, si j'ose le dire, le caractère supplicial de l'arbitraire, l'arbitraire et supplice que nous avons vécu dans les communes captées par la Métropole.

J'espère que cette expérience vous fera conduire les destinées de la Métropole avec justice et, surtout, efficacité. Ces destinées sont liées jusqu'à la fusion. Je sais que vous avez à la Métropole un carcan technocratique à desserrer, je dirais même à mettre à bas. Cette institution devra être libérée de ses pesanteurs et de ses boursoufflures, sous peine d'être le boulet qui entraînera par le fond les deux institutions au moment de la fusion.

J'en reviens à notre ROB départemental pour noter également la hausse des dépenses d'investissement et un recours à la dette qui va s'accroître, ce qui rejoint notre préoccupation globale de la santé financière de notre institution. En effet, les pénalités dues à la non-contractualisation réduisent d'autant les capacités financières du Département.

Je conclus et je reboucle enfin sur le soutien départemental à ce monde associatif, la véritable irrigation de notre territoire qui s'amenuise et tarit la vie locale. Il vous faut les aider hors des grands dispositifs médiatiques. Nous vous appelons à être présente sur le champ associatif, ô combien social, au-delà des compétences obligatoires du Département. Notre groupe souligne l'impact des contraintes imposées par l'Etat sur les choix budgétaires et regrette, encore une fois, de ne pas avoir assez de matière pour juger réellement et dans la finesse, vos orientations. Plus que jamais, dans un contexte arbitraire et de reconfiguration institutionnelle, il rappelle la priorité absolue que nous devons accorder à la proximité et aux communes. Merci.

**M. Jean-Marie VERANI :** Mme la Présidente, mes chers collègues, je suis évidemment contre la fusion du Département et de la Métropole. Je défends le

modèle commune/département/Etat qui est le fondement de notre République et que certains veulent détruire petit à petit. Le gouvernement est incapable de prendre des décisions alors que les enjeux sont importants. C'est pour cela que je souhaite l'organisation d'un référendum d'initiative populaire dans le département afin que les habitants puissent trancher et choisir si, oui ou non, ils souhaitent la disparition du Département au sein de la Métropole. Cependant, je sais très bien que cela sera refusé car trop de politiques ont peur de donner la parole au peuple. Ma proposition n'aura malheureusement sans doute pas d'écho, alors que cela se fait dans des pays comme la Suisse.

**M. Didier REAULT** : Il est possible de tout demander, tout suggérer, tout contester. Il en faut toujours plus, mais il y a moins de recettes, comme nous le constatons tous. A un moment donné, il faut bien résoudre l'équation. Il est vrai que nous faisons face à une équation à plusieurs inconnues. Les points connus sont le désengagement croissant de l'Etat, nous sommes tous d'accord sur le constat. Nous sommes même d'accord sur le fait que cet Etat est dans l'indigence la plus complète. Il ne sait pas comment trouver plus d'argent et c'est la raison pour laquelle il va le chercher dans les poches des collectivités.

Vous nous dites, Mme SPORTIELLO, que nos dépenses de fonctionnement augmentent et c'est vrai, notamment sur la partie sociale qui relève de nos compétences obligatoires. Ce n'est pas juste parce que nous suivons l'évolution de la tendance nationale, mais parce que nous avons pris des décisions de revalorisation, notamment des prix de journée sur l'hébergement. C'est de la justice sociale et cela a un coût, sachant que nous étions très loin d'autres collectivités dont les prix de journée étaient plus élevés. Il est vrai que cela augmente les dépenses de fonctionnement, mais nous l'assumons très clairement. Cela étant, il ne s'agit pas d'augmenter tout, tout le temps. Il faut avoir une vraie stratégie. L'exemple que je viens de vous donner est révélateur de notre stratégie, c'est-à-dire que nous avons fait des choix consistant notamment à aider ceux qui sont le plus dans la difficulté.

M. FRAU, nous avons fait un autre choix. Il est vrai qu'il y a des injustices dans ce pays, mais la principale injustice est d'être en manque d'emploi et de ne pas pouvoir subvenir à ses besoins. Toute la politique qui a été développée ces dernières années ici et reprise à la Métropole par la Présidente, Martine VASSAL, est de se dire que nous devons tout faire pour favoriser les conditions soutenant l'activité économique

et l'emploi. Le premier obstacle à l'emploi que je citerai est lié aux problèmes de mobilité. Comment trouver un emploi quand vous ne pouvez pas vous y rendre ? C'est la vraie difficulté. Tout le monde est d'accord sur ce point, nous devons investir sur les questions de mobilité et de transport. La démonstration a été faite, à la fois les années passées et dans les orientations budgétaires que nous avons présentées, que nous soutenons la Métropole sur les problématiques de mobilité et de transport. Nous avons également soutenu les projets d'un certain nombre de territoires sur le développement de voiries et de modes de transport.

Mon deuxième point concerne le retour à l'emploi par la formation. Vous me direz que la formation ne relève pas de la compétence départementale mais, dans les politiques d'insertion, oui. Ma collègue, Marine PUSTORINO, en charge de cette politique a aussi montré qu'elle savait investir sur les politiques d'insertion par l'emploi. Oui, c'est un choix. Notre principal objectif est le retour à l'emploi. Nous devons à la fois investir massivement sur la mobilité et la capacité à revenir à l'emploi. Nous l'assumons complètement.

M. RAIMONDI, venant de vous, la critique sur le nombre de pages du rapport... Vous êtes suffisamment au fait de ces questions pour avoir une analyse sur le plan national et sur le plan départemental. Il y a de plus des annexes jointes au rapport qui présentent bien un certain nombre de ratios financiers. Aujourd'hui, ce qui compte plus que le nombre de pages dans un rapport, c'est la justesse des concepts et des mots employés. Je pense que nous avons réussi à condenser dans une dizaine de pages le diagnostic que nous pouvons faire au niveau national et local et, surtout, les objectifs que nous avons, ainsi que la stratégie que nous voulons employer. Je ne vais pas la redire, elle est basée sur l'investissement. Qui ne nous demande pas de participer ou de renforcer les investissements ? Je pense à la Région, à Euroméditerranée, aux communes du département, à la Ville de Marseille, etc. Tout le monde vient voir le Département pour participer aux investissements. Si nous avons choisi de le faire, c'est parce que nous considérons que c'est de notre responsabilité que d'aider à un développement plus harmonieux de ce territoire.

Oui, tout cela réuni va dans le sens d'une diminution de l'épargne brute, comme indiqué tout à l'heure au moment de la décision modificative. Quand vous voulez investir et que vous avez moins d'épargne, il faut emprunter davantage, c'est vrai. Nous en prenons le risque, qui est un risque mesuré, encore une fois. En 2021, la

trajectoire indiquée dans le rapport nous conduit à un délai de solvabilité de 6 années, qui est largement inférieur aux 10 années maximales tolérées et à la moyenne nationale de solvabilité des Départements de même dimension. Voilà la logique que nous avons. Nous ne pouvons pas réussir sur tous les tableaux. Par contre, ce que nous devons faire, c'est se mettre en ordre de marche en fonction des objectifs qui ont été fixés et de la stratégie que nous avons décidée.

**Mme Martine VASSAL** : Merci M. REAULT. Pour reprendre les interventions que j'ai entendues, vous connaissez mon attachement aux associations qui ne sont pas directement liées à la compétence du Conseil départemental, mais qui couvrent le social, le sport, la culture, etc. et qui sont indispensables à l'équilibre social de notre territoire. Nous avons effectivement changé de mode d'évaluation en utilisant les moyens modernes, en mettant des critères et c'est l'outil informatique qui donne les attributions, sous la responsabilité des différents élus qui connaissent les associations, qui vont les voir et qui constatent le travail énorme accompli. La difficulté aujourd'hui est le désengagement de certaines collectivités et de l'Etat. Quand j'entends que le Ministère des Sports va retirer 30 % de ses financements aux associations sportives, je m'inquiète. Quand j'entends des baisses systématiques, cela m'affole aussi. Le Département, malgré toute sa puissance, ne pourra pas compenser ces baisses. C'est là que naissent les difficultés. D'un côté, il y a les baisses de financement des partenaires autres et, d'un autre côté, il y a l'augmentation des charges de solidarité, l'augmentation liée à l'amélioration des services de la MDPH qui entraîne des demandes de plus en plus importantes de PCH, etc. Tant mieux ! Davantage de personnes avec un handicap ou une mobilité réduite viennent à la MDPH pour demander des aides et cela crée un coût supplémentaire. Notre population ne rajeunit pas, mais cela veut aussi dire que nous vieillissons plus longtemps en meilleure santé. Cela crée des obligations plus importantes, notamment au niveau de l'APA. Tous ces facteurs, jusqu'à présent supportables, le seront encore l'année prochaine, mais nous devons être extrêmement vigilants.

Sur les personnes du bel âge, nous leur avons beaucoup tendu la main. Je crois que c'était la logique des choses, parce que ce sont des personnes qui ont travaillé toute leur vie et qui se retrouvent aujourd'hui dans des situations souvent précaires parce qu'il y a des charges, des taxes d'habitation, des taxes foncières, une augmentation

de la CSG dans des proportions importantes, une augmentation des prix de l'énergie qui les impactent de plein fouet comme la majorité des foyers et des plus démunis. Il était important pour nous d'avoir des actions ciblées en direction de personnes dont nous avons la responsabilité.

Je ne reviendrai pas sur le débat concernant les mineurs non accompagnés, mais j'ajouterai qu'il n'y a pas que ces mineurs. Il faut prendre en compte l'ensemble des problématiques liées aux migrants. Les événements à la Halle Puget nous ont énormément inquiétés, parce que nous avons une maison de la jeunesse à cet endroit, ainsi qu'une maison des étudiants. Avec M. BERLAND, nous avons donc écrit au préfet pour le sensibiliser aux difficultés rencontrées. C'est une véritable scène de guérilla qui s'est produite en plein centre-ville voici quelques jours et ce n'est pas acceptable aujourd'hui dans notre démocratie. Cela montre bien aussi les difficultés et la montée des violences, l'Etat ne prenant pas assez en compte ces populations arrivant avec rien et n'ayant aucun espoir. Nous avons conscience, mais nous faisons avec. J'espère que le nouveau secrétaire d'Etat, qui a été préfet de police ici durant deux ans, aura une attention particulière pour obtenir enfin les renforts de police que nous réclamons depuis de nombreuses années. Le directeur de cabinet du Ministre de l'Intérieur aujourd'hui, ancien préfet qui a beaucoup œuvré sur notre territoire, M. BOUILLON, aura peut-être une meilleure écoute des élus locaux.

Vous parliez de la contractualisation, M. RAIMONDI. Je n'ai pas de souci avec ce point. Je suis de celles qui disent ce qu'elles font et qui font ce qu'elles disent. Ici, nous n'avons pas voté la contractualisation pour une question de principe. En conséquence, toutes les dépenses supérieures seront taxées à 100 % au lieu d'être taxées à 75 %. Je vous rassure, je n'ai pas participé au vote à la Métropole lorsque cela nous a été soumis, contrairement à d'autres dans cet hémicycle. Pour moi, c'était très simple. Ce n'est pas tout à fait le même cas, sachant que le Département fait quand même beaucoup de choses pour le compte de l'Etat par rapport à la Métropole. Je ne vais pas lister à nouveau les nombreuses actions que nous faisons pour le compte de l'Etat, mais cela explique le dépassement de ce 1,2 %, parce que l'Etat ne fait pas ce qu'il doit faire dans différents domaines. Je pense, par exemple, à la garantie d'emprunt formulée en 2011 par une société de logements. Heureusement que le Département vote ces garanties, sans quoi les logements et

les logements sociaux ne pourraient se faire. Ces garanties d'emprunt rentrent dans le 1,2 % alors qu'elles ne sont pas de notre fait. Nous pouvons être des élus responsables parce que nous pouvons nous engager sur une évolution financière. Nous l'avons d'ailleurs montré depuis 3 ans. Nous savons où nous voulons aller et nous pouvons conditionner nos dépenses de fonctionnement et d'investissement, dans la mesure où nous sommes sûrs de ne pas avoir de charge supplémentaire qui nous arriverait en cours d'année de la part de l'Etat. Tant mieux pour l'augmentation du RSA et de différentes autres prestations, tant pis pour le désengagement de la CAF avec qui nous allons refaire une convention l'année prochaine. Aujourd'hui, la CAF et l'Etat ne remplissent pas leurs fonctions. C'est la raison pour laquelle les maisons de la solidarité sont assaillies de demandes, parce que nous sommes le dernier rempart sur le territoire. Nous sommes les derniers à être ouverts. Je m'associe à vos remerciements et à vos félicitations à l'ensemble des acteurs qui sont dans ces maisons de la solidarité, qui ne comptent pas leur temps, ni leurs heures. Nous travaillons avec eux, justement pour être un rempart contre l'isolement de certaines populations. Nous avons donc pris conscience.

Le bicéphalisme que vous avez évoqué me permet d'ailleurs de comprendre davantage la situation. Pourquoi est-ce que je me suis engagée de cette façon ? Lorsque vous faites des référendums, la difficulté est de répondre aux questions et de ne pas répondre à autre chose. Je ne suis pas entièrement convaincue que nos populations soient vraiment au fait de ce que font véritablement le Département et la Métropole. Ce qui leur importe – c'est une expérience personnelle, mais sans doute partagée par vous – c'est le maire. Le maire est le repère. Quand on vote sur une municipale, on vote à 80 %, parce que c'est celui ou celle qui est le premier rempart. C'est le premier lien avec la population. Ensuite, vous avez le conseiller départemental, le conseiller régional, le député, etc. Quand je me déplace, je demande si les personnes connaissent leurs conseillers métropolitains, régionaux, etc. Nos populations sont très loin de tout cela. Elles veulent des résultats. Elles veulent avoir confiance et elles ont confiance en leurs maires. C'est la raison pour laquelle j'ai demandé à ce que les maires soient particulièrement considérés. C'est la raison pour laquelle je n'ai de cesse depuis 3 ans de considérer chacune des communes et chacun des maires à leur juste valeur et d'être à leurs côtés pour leur

permettre de faire les investissements pour lesquels ils se sont engagés, parce qu'ils ont été élus de manière démocratique.

Sur la fusion, elle nous est dictée par le Président de la République. Nous ne pouvons pas dire que nous avons été surpris parce que, lorsqu'il était candidat, il avait déjà proposé la fusion. C'était d'ailleurs à mon grand étonnement parce que parler de la fusion de la Métropole et du Département à ce niveau de la campagne, je ne savais pas que nous avions autant d'importance sur l'échiquier français. Il a confirmé ses propos à maintes reprises. Avec ce poids d'un Président de la République qui a la loi de son côté et qui fait ce sur quoi il s'engage, nous avons essayé de réfléchir et je suis allée voir le Premier ministre pour lui demander à quelle sauce nous allions être mangés, parce que nous avons des responsabilités et des populations qui comptent sur les prestations que nous pouvons leur offrir. Le Premier ministre m'a indiqué le 10 juillet qu'il souhaitait écouter les élus locaux et qu'il allait nommer un préfet, justement pour concerter. Cela a été fait en septembre. Le préfet concerte de manière très large tous les acteurs, politiques, économiques et sociaux, justement pour avoir une vision sur le périmètre, les compétences et les moyens financiers. Je n'ai jamais caché ma volonté d'être candidate à la présidence de la Métropole en 2020 et s'est posée la question, lorsque M. GAUDIN a décidé de ne pas continuer, d'y aller ou de refuser. C'est un peu la question que nous devons nous poser aujourd'hui. Je vous rappelle que, lorsque la Métropole a été créée, nombre d'entre nous n'étions pas d'accord. Cependant, elle a été créée. Il y a la loi, il faut l'appliquer. Personne ne veut de la Métropole de cette façon. Nous n'en voulons pas parce qu'elle ne répond pas aux objectifs, ni à notre volonté de développer et de prendre le tournant nécessaire qui a été pris il y a de nombreuses années sur d'autres territoires et qui manque ici parce qu'il n'y a pas les moyens financiers. Les moyens financiers qui avaient été promis à M. GAUDIN par les gouvernements précédents ne sont jamais arrivés. Nous insistons sur ce point chaque fois que nous avons un contact avec le gouvernement pour expliquer qu'une continuité républicaine doit se maintenir. J'ai respecté cette continuité républicaine ici. Des contrats signés par l'exécutif précédent sur des communes ont été maintenus et honorés. C'est le respect de notre démocratie et de ceux qui ont élus démocratiquement.

Deux attitudes s'offrent à nous : soit nous disons non et nous nous retrouverons dans la même situation que celle que nous connaissons à la Métropole, soit nous essayons de construire le territoire de demain. Pour ma part, j'ai choisi, avec tous ceux qui souhaitent m'accompagner, de construire le territoire de demain.

Il y a deux choses importantes : la crédibilité auprès de nos populations et les fonctionnaires qui font marcher cette institution. J'entends ce que vous dites au niveau de la technocratie, mais je pense à ceux qui sont dans les collèges, les routes, etc. Je pense à ce service public, à ce service au public qui fait que nos populations peuvent vivre et bien vivre dans de nombreux domaines. A préserver. A évaluer et à préparer.

Bien sûr, il y a des incertitudes. Je souhaite conforter l'ensemble des fonctionnaires qui font vivre ces institutions sur le fait que nous ne ferons pas n'importe quoi. Nous ne voulons pas aller dans un mur. Nous avons besoin de ce service public. Nous avons besoin de ce service au public pour tout ce qui est solidarité, mais aussi pour tout ce qui est efficacité. Lorsque nous avons des mouvements importants sur des inondations, nous sommes bien contents d'avoir une intervention du service des routes. Nous sommes bien contents d'avoir dans nos collèges des chefs qui préparent des repas sains et équilibrés à nos enfants. Nous sommes bien contents d'avoir des agents du nettoyage qui nous permettent d'avoir des rues propres dans les différentes communes de ce territoire. C'est important à préserver.

Nous avons donc deux solutions. J'ai choisi la deuxième et cela ne vous étonnera pas. Je vous prie de retenir que je serai extrêmement déterminée à ne pas faire n'importe quoi. Je suis déterminée à ce que notre Métropole soit une métropole de projets structurants et que le Département puisse continuer à travailler sur la proximité avec les communes.

Cependant, deux problèmes essentiels vont se poser : la représentativité et les contraintes financières. En matière de représentativité, si nous avons une liste globale sur un département entier, il sera difficile de comprendre et voir qui sera élu. Combien d'élus ? Nous n'en savons rien aujourd'hui. Je pense qu'il est important d'avoir cette représentation territoriale comme celle que nous avons ici au niveau du Département. Il faudra vraiment insister sur ce point lors des négociations.

La deuxième chose est la partie financière. Aujourd'hui, le Département arrive à assumer ses politiques parce qu'il a une fiscalité dynamique. Qu'en sera-t-il demain ? Quelle est la fiscalité dynamique au niveau des communes ? Je veux bien rendre la proximité aux communes, mais comment la financer ? Je veux bien que la Métropole fasse de la proximité, mais s'il faut 6 mois pour changer un potelet devant la maison de M. RAIMONDI, ce n'est pas une bonne chose. Il est nécessaire de construire le territoire de demain. C'est la raison pour laquelle j'ai fait des réunions de concertation. J'en referai la semaine prochaine au titre de la Métropole pour convaincre le gouvernement et le préfet que tous les élus du territoire – et je vous remercie pour votre implication et pour votre courage sur la contractualisation – puissent expliquer comment nous voyons les choses. Quelles que soient nos différences et nos origines politiques, nous avons tous la volonté – et j'en suis intimement persuadée – de faire réussir ce territoire. Aujourd'hui, il faut que nous le disions haut et fort, d'une seule voix. C'est la raison pour laquelle je vous invite, mes chers collègues, à participer de manière très forte aux concertations que le préfet a enclenché. Nous verrons bien si elles seront prises en compte et nous prendrons nos dispositions une fois que nous saurons à quelle sauce nous serons mangés.

Voilà ce que je voulais vous dire sur ce ROB, que je soumetts au vote.

*Vote – Le rapport est adopté.*

*-Fin de la séance : 13h40-*